



SAGE
CHARENTE

Bureau de la CLE

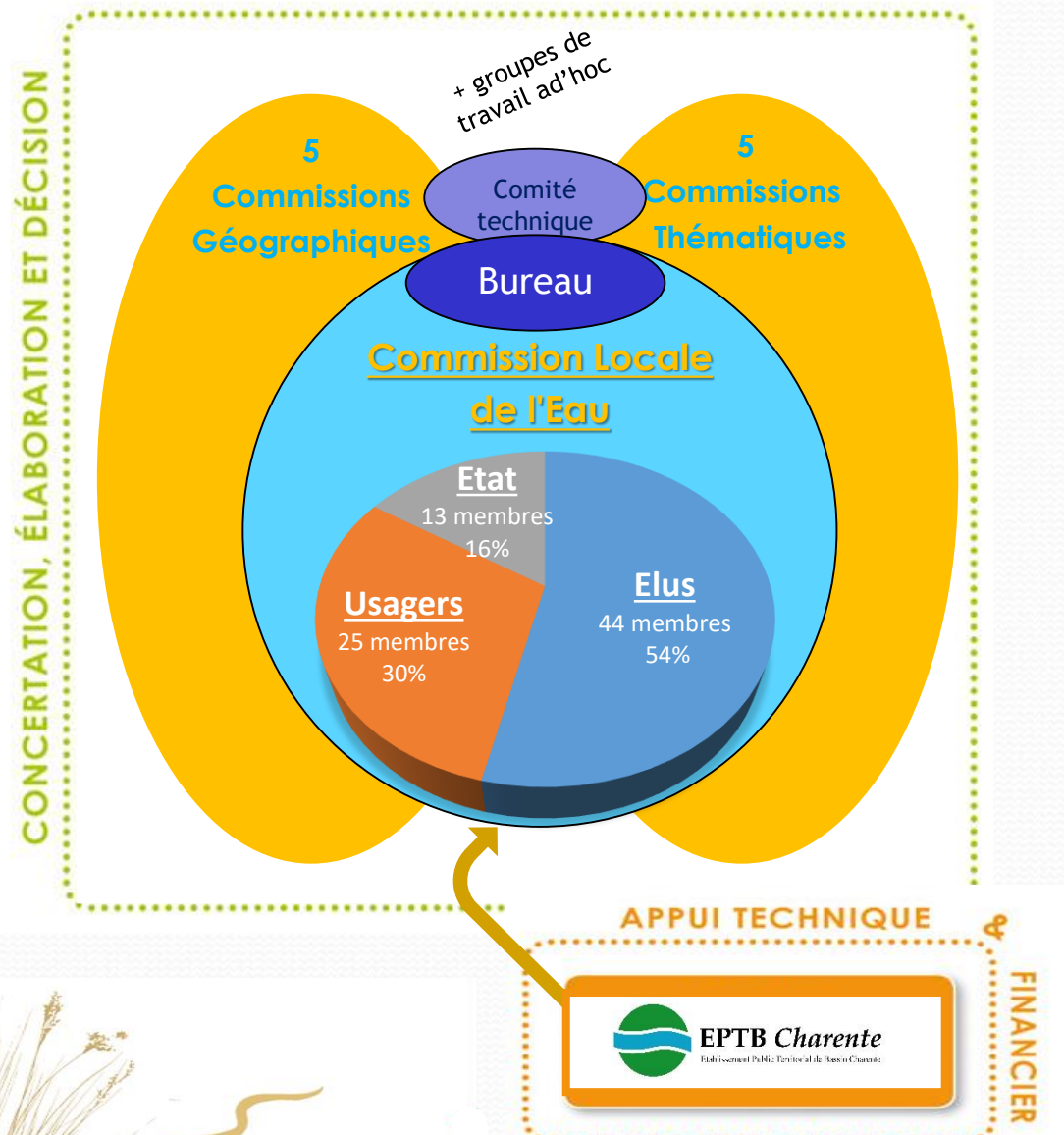
11 mars 2022 – Saintes



- **Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE**
- **Commissions géographiques et thématiques : composition et délégations**
- **Préparation de la prochaine réunion de la CLE du SAGE Charente (avril 2022)**
- **Questions diverses**



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE



La Commission Locale de l'Eau (CLE)

Arrêtée par le Préfet de bassin

Élus locaux, représentants d'usagers et services de l'Etat (82 membres)

Présidée par un(e) élu(e) du collège des collectivités

Instance de débat, de concertation et de décision, chargée d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du SAGE

Le Bureau de la CLE

Membres élus en proportion des 3 collèges de la CLE (20 membres), dont le Président et 10 vice-présidents (élus locaux) en charge des commissions thématiques et géographiques

Instance de suivi rapproché du SAGE

Le Comité technique du SAGE

constitué à l'initiative du Président de la CLE

montage des dossiers techniques, de la préparation et de l'organisation des travaux du Bureau

Les commissions thématiques et géographiques

Commissions ouvertes à l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente

Expression de la concertation locale, lieux de travail et de propositions (plus de 1200 invités)

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Structure porteuse du SAGE Charente

Anime la démarche et assure un appui technique, administratif et financier à la CLE

Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Règles de fonctionnement de la CLE (2017) : extraits	Collège	Délibération	Membre	Titre		
<p>Article 6 : Le Bureau</p> <p>Composition :</p> <p>[...] composé de membres représentatifs des 3 collèges de la CLE, est placé auprès du Président pour l'assister dans ses fonctions. Les Présidents des Commissions [...] sont membres de fait du Bureau, du fait de leur titre de Vice-Président de la CLE [...] Le Président de la CLE préside les réunions du Bureau.</p> <p>Missions et fonctionnement :</p> <p>Principale mission : la préparation des dossiers et l'organisation des séances de la CLE.</p> <p>[...] lieu d'information et de concertation [...], suivi régulier des études [...], propositions d'orientation à la CLE [...].</p> <p>[...] garant de la cohérence et de l'unité du SAGE Charente, [...] suivi des travaux et du fonctionnement des Commissions Géographiques et Thématiques, dont il assure la synthèse pour la CLE.</p>	Collectivités	2022-03 (17/01/2022)	Alain BURNET	Président de la CLE		
		2022-04 (17/01/2022)	Franck BONNET	Vice-président, commission géographique Charente amont		
			Michel DELAGE	Vice-président, commission géographique Tardoire-Karst-Touvre		
			François EHLINGER	Vice-président, commission géographique Charente médiane		
			Alain TESTAUD	Vice-président, commission géographique Né-Seugne		
			Jean PROU	Vice-président, commission géographique Marais-Littoral		
			Michaël CANIT	1 ^{er} Vice-président, commission thématique Manques de ressources en eau à l'étiage		
			Bernard MAINDRON	Vice-président, commission thématique Pressions des rejets sur la qualité d'eau		
			Marie-Henriette BEAUGENDRE	Vice-président, commission thématique Inondations et submersions en hautes eaux		
			Stéphane TRIFILETTI	Vice-président, commission thématique Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques		
			Rémi JUSTINIEN	2 ^{ème} Vice-président, commission thématique Participation, communication, organisation des acteurs		
			Usagers	2017-03 (21/09/2017)	Chambre d'agriculture de Charente-Maritime	
					OUGC COGEST'EAU	
Bureau National Interprofessionnel du Cognac						
France Hydroélectricité						
Fédération départementale de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques						
Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes						
Union Fédérale des Consommateurs « Que Choisir » de Poitou-Charentes						
Etat	Désignation Préfet coordonnateur SAGE (mars 2012)	Directeur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ou son représentant				
		Directeur Départemental des Territoires de la Charente (DDT16) ou son représentant				
		Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime (DDTM17) ou son représentant				



Règles de fonctionnement de la CLE (2017) : extraits

Article 6 : Le Bureau

[...] La CLE délègue au Bureau :

- la validation des cahiers des charges des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.
- le suivi des actions de communication qui pourraient être nécessaires tout au long de la démarche SAGE.
- **la réponse aux demandes d'avis** soumises à la CLE, notamment :
 - dans le cadre d'opérations soumises à déclaration ou autorisation, situées au sein du périmètre du SAGE ou pouvant avoir un impact sur ce dernier ;
 - dans le cadre d'autres procédures nécessitant la consultation de la CLE dans un délai de moins de 3 mois.
- Pour des raisons d'efficacité et de respect des délais impartis, **le Président de la CLE pourra proposer à la structure porteuse d'instruire directement** les demandes d'avis concernant les procédures soumises à déclaration, lorsque les délais ne permettent pas de réunir le Bureau.
- **Le Bureau n'est pas un organe de décision, il ne peut en aucun cas prendre de délibération.**

Bilan du traitement dossiers transmis à la CLE

		Année	2020	2021	2022
Dossiers transmis à la CLE	Pour information		78	74	12
	Pour avis		13	18	
Réponses apportées	Par la structure porteuse EPTB (Courriel / Courrier)		6	3	
	Par le Président de la CLE (Courrier)		3	9	
	Par la CLE (Délibération)		2	5	

Proposition d'organisation opérationnelle

Réception avis par la structure porteuse EPTB

En fonction du degré d'incidence

Délai réponse > 3 mois : mise à l'ordre du jour de réunion de CLE

→ délibération CLE

Délai réponse > 1 mois : mise à l'ordre du jour de réunion de Bureau CLE

→ Courrier Président CLE sur avis du Bureau

Délai réponse < 1 mois : mise à l'ordre du jour de réunion de Bureau CLE

→ Courriel réponse technique structure porteuse EPTB

+ information CLE



Règles de fonctionnement de la CLE (2017) : extraits

Article 7 : Les commissions de travail

[...] créées à l'initiative du Président, afin d'élargir la concertation aux acteurs mobilisés par un enjeu ou un territoire commun, qu'ils soient membres de la CLE ou non.

- doivent servir de relais au travail de la CLE au niveau local, en favorisant l'information du plus grand nombre et l'échange de connaissance de manière bilatérale.

La composition est arrêtée par le Président de la CLE, après avis du Bureau. Elle peut être élargie à des personnes extérieures à la CLE [...]

Ces commissions se verront confier des dossiers en rapport avec l'objet de leur création. Ces commissions seront chacune dirigées par un Vice-Président délégué de la CLE, qui sera alors d'office membre du Bureau. [...].

Les membres de la CLE sont membres de droit de toute commission ainsi créée.

Les commissions de travail sont chargées d'analyser et investiguer certains problèmes avant leur examen par la CLE.

Elles saisissent le Bureau de toutes propositions et avis.

Un mandat ainsi que des objectifs de résultats leur sont imposés notamment concernant les délais de remise de rapport.



Manques d'eau à l'étiage



Pressions des rejets sur la qualité de l'eau



Inondations et submersions en hautes eaux



Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques



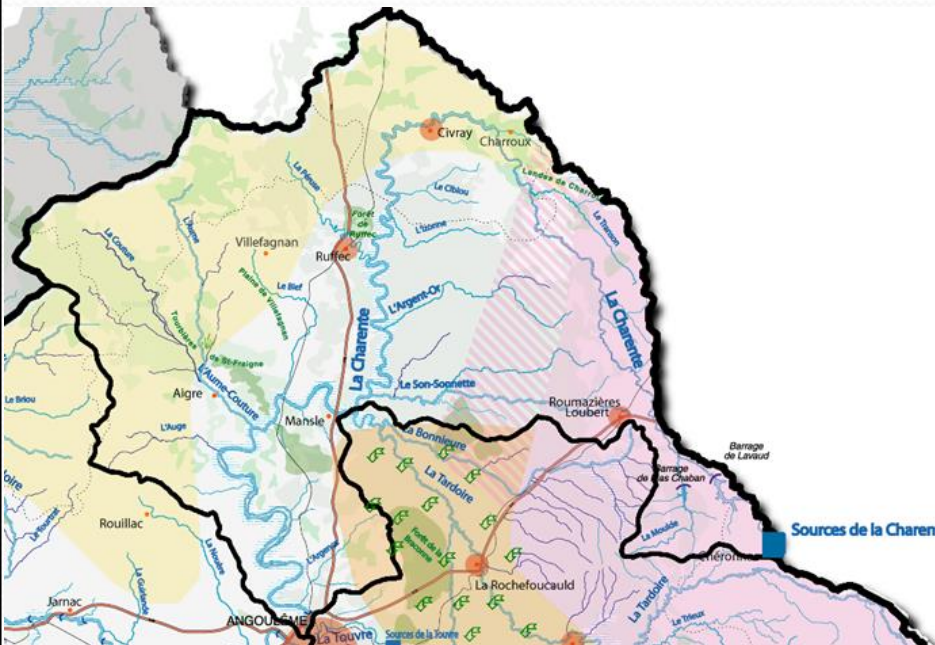
Participation, communication, organisation des acteurs

En phase d'élaboration du SAGE Charente, des séries de réunions des commissions géographiques ou thématiques ont été organisées à différentes étapes: les invitations étaient envoyées indistinctement à plus de 1200 acteurs identifiés sur le périmètre du SAGE Charente

Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Charente amont



Présidence : M. Franck Bonnet

Composition : 105 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 23 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Charente amont:

- A compléter...
- ...

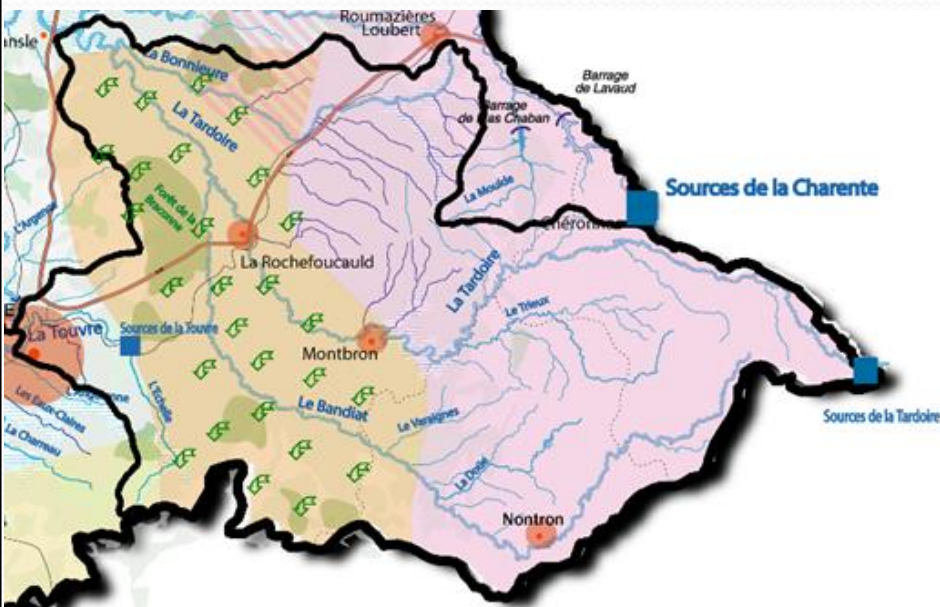
Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDC Charente Limousine
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou
Collectivités	CDC Cœur de Charente
Collectivités	CDC Mellois en Poitou
Collectivités	CDC Rouillacais
Collectivités	CDC Val de Charente
Collectivités	Charente-Eaux <i>représenté à la CLE par M. Franck Bonnet</i>
Collectivités	Eaux de Vienne
Collectivités	Pays du Ruffecois
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SBAISS
Collectivités	SBCP
Collectivités	SIAEP Nord Ouest Charente
Collectivités	SM SCoT Sud-Vienne
Collectivités	SMABACAB
Collectivités	SMACA
Collectivités	SyBRA
Usagers	Chambre d'agriculture 79
Usagers	Chambre d'agriculture 86
Usagers	Fédération départementale pour la pêche (...) 79
Usagers	Fédération départementale pour la pêche (...) 86
Etat	Directeur Départemental des Territoires (DDT) 79
Etat	Directeur Départemental des Territoires (DDT) 86



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Tardoire-Karst-Touvre



Présidence : M. Michel Delage

Composition : 94 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 12 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Tardoire-Karst-Touvre :

- Amélioration du modèle de prévision KARST'MOD (en lien avec la commission manque d'eau à l'étiage)
- A compléter...
- ...

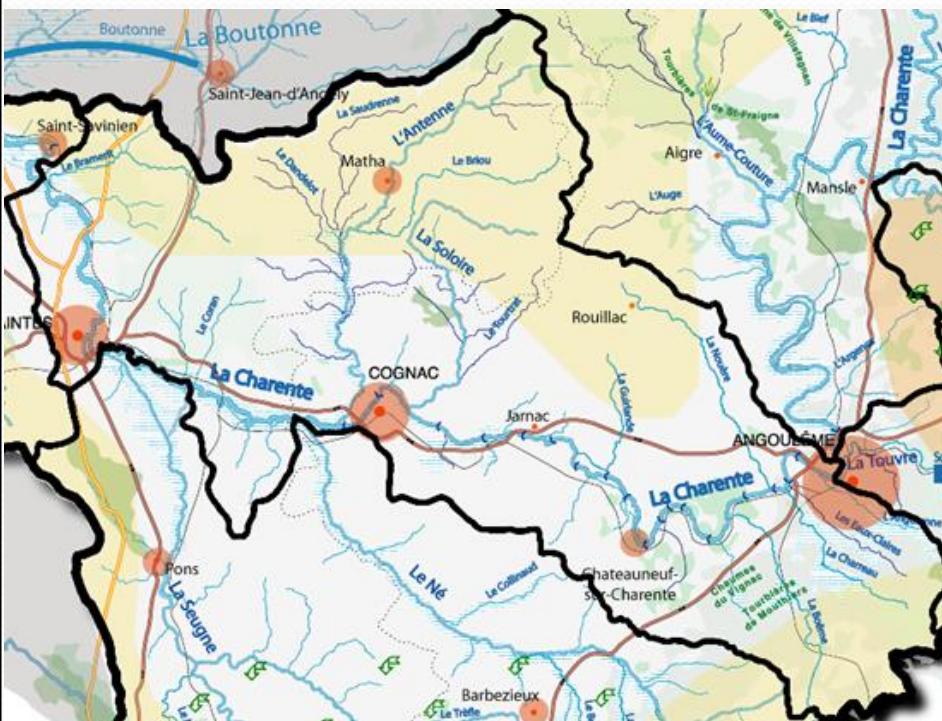
Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord
Collectivités	CDC Ouest Limousin
Collectivités	CDC Périgord Nontronnais
Collectivités	Charente-Eaux <i>représenté à la CLE par M. Franck Bonnet</i>
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SyBTB
Collectivités	SYMBA BT
Usagers	Chambre d'agriculture 24
Usagers	Chambre d'agriculture 87
Usagers	OUGC Grand Karst
Usagers	Fédération départementale pour la pêche (...) 24
Usagers	Fédération départementale pour la pêche (...) 87



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Charente médiane



Présidence : M. François Ehlinger

Composition : 91 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 9 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Charente médiane :

- *A compléter...*
- ...

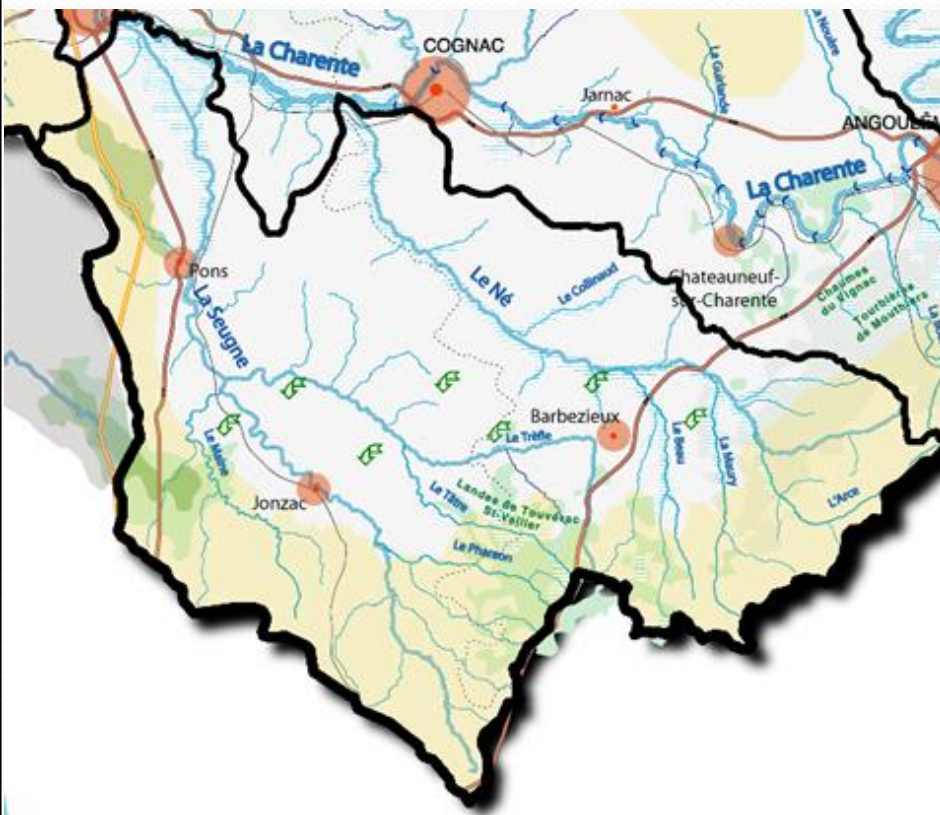
Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDA Grand Cognac
Collectivités	CDA Saintes
Collectivités	CDC Rouillacais
Collectivités	CDC Vals de Saintonge
Collectivités	Charente-Eaux <i>représenté à la CLE par M. Franck Bonnet</i>
Collectivités	Eau 17 <i>représenté à la CLE par M. Clément Mazaud</i>
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SYMBA <i>représenté à la CLE par M. Clément Mazaud</i>
Collectivités	SYRES



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Né-Seugne



Présidence : M. Alain Testaud

Composition : 90 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 8 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Né-Seugne :

- A compléter...
- ...

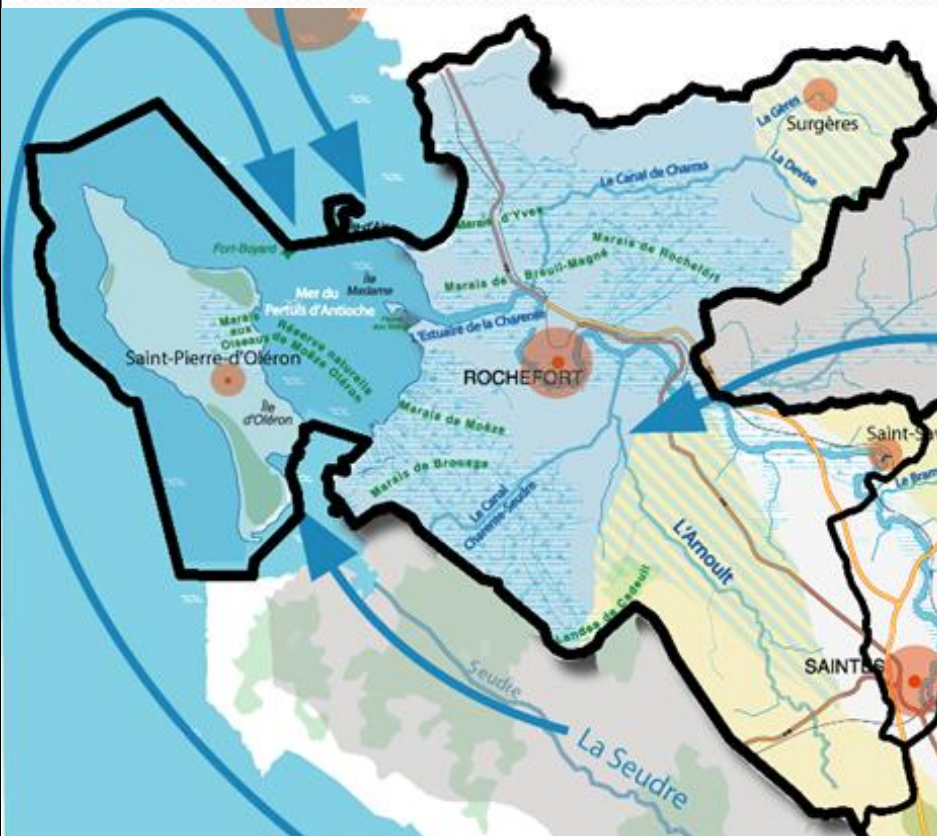
Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Cognac
Collectivités	CDC 4B Sud Charente
Collectivités	CDC Haute Saintonge
Collectivités	CDC Lavalette Tude Dronne
Collectivités	Charente-Eaux
Collectivités	Eau 17
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	PETR Ouest Charente - Pays du Cognac
Collectivités	SMBV Né
Collectivités	SYMBAS
Collectivités	SYRES
Usagers	OUGC Saintonge



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission géographique : Marais-Littoral



Présidence : M. Jean Prou

Composition : 92 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 10 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques aux sous-bassins du secteur Marais-Littoral :

- Détermination des débits biologiques estuariens : Phase de validation de la méthodologie estuaire Charente
- Développer un cadre de concertation pour la gestion des marais, milieux estuariens et marins (dispo C37 et dispo C35 C36)
- *A compléter...*
- ...

Collège	Structure
Collectivités	CDA La Rochelle
Collectivités	CDA Rochefort Océan <i>représenté à la CLE par M. Alain Burnet</i>
Collectivités	CDC Aunis Sud
Collectivités	CDC Bassin de Marennes
Collectivités	CDC Cœur de Saintonge
Collectivités	CDC Gémozac et Saintonge Viticole
Collectivités	CDC Île d'Oléron
Collectivités	Eau 17 <i>représenté à la CLE par M. Clément Mazaud</i>
Collectivités	Pays Saintonge romane
Collectivités	SMCA
Collectivités	SYRES
Usagers	OUGC Saintonge



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Manques d'eau à l'étiage



Présidence : M. Michaël Canit

Composition : 85 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 3 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Manques d'eau à l'étiage :

- Détermination des débits biologiques
- *A compléter...*
- ...

Collège	Structure
Collectivités	SYRES
Usagers	OUGC Grand Karst
Usagers	OUGC Saintonge



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Pressions des rejets sur la qualité de l'eau



Présidence : M. Bernard Maindron

Composition : 87 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 5 membres spécifiques :

Collège	Structure
Collectivités	CDA La Rochelle
Collectivités	Charente-Eaux <i>représenté à la CLE par M. Franck Bonnet</i>
Collectivités	Eau 17 <i>représenté à la CLE par M. Clément Mazaud</i>
Collectivités	Eaux de Vienne
Collectivités	SIAEP Nord Ouest Charente
Usagers	NACA
Usagers	Coop de France

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Pressions des rejets sur la qualité de l'eau :

- Evaluation des flux d'intrants et de polluants
- Suivi de la plateforme E-qualité
- ZSCE
- Captages sensibles
- Programme Re-Sources
- *A compléter...*
- ...



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Inondations et submersions en hautes eaux



Présidence : Mme Marie-Henriette Beaugendre

Composition : 94 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 12 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Inondations et submersions en hautes eaux :

- étude de ralentissement des crues
- avancement des PAPI
- *A compléter...*
- ...

Collège	Structure
Collectivités	CDC Bassin de Marennes
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou
Collectivités	CDC Île d'Oléron
Collectivités	SBAISS
Collectivités	SBCP
Collectivités	SMABACAB
Collectivités	SMACA
Collectivités	SMBV Né <i>représenté à la CLE par M. Alain Testaud</i>
Collectivités	SMCA
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SyBTB
Collectivités	SYMBA
Collectivités	SYMBA BT
Collectivités	SYMBAS <i>représenté à la CLE par M. Bernard Maindron</i>



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques



Présidence : M. Stéphane Trifiletti

Composition : 91 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 9 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Aménagements et gestion des versants et milieux aquatiques :

- Suivi documents d'urbanisme
- *A compléter...*
- ...

Collège	Structure
Collectivités	SBAISS
Collectivités	SBCP
Collectivités	SMABACAB
Collectivités	SMACA
Collectivités	SMBV Né
Collectivités	SMCA
Collectivités	SyBRA
Collectivités	SyBTB
Collectivités	SYMBA <i>représenté à la CLE par M. Alain Testaud</i>
Collectivités	SYMBA BT <i>représenté à la CLE par M. Bernard Maindron</i>
Collectivités	SYMBAS



Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances en phase de mise en œuvre du SAGE

Les commissions de travail : propositions de compositions et de délégations

Commission thématique : Participation, communication, organisation des acteurs



Présidence : M. Rémi Justinien

Composition : 104 membres

- Les 82 membres de la CLE
- + 22 membres spécifiques :

Proposition de dossiers confiés pour étude par la CLE

Examen de dossiers spécifiques en lien avec Participation, communication, organisation des acteurs :

- Tableau de bord suivi de mise en œuvre du SAGE
- *A compléter...*
- ...

Collège	Structure
Collectivités	CDA Grand Angoulême
Collectivités	CDA Grand Cognac
Collectivités	CDA La Rochelle
Collectivités	CDA Rochefort Océan <i>représenté à la CLE par M. Alain Burnet</i>
Collectivités	CDA Saintes
Collectivités	CDC 4B Sud Charente
Collectivités	CDC Aunis Sud
Collectivités	CDC Bassin de Marennes
Collectivités	CDC Charente Limousine
Collectivités	CDC Civraisien en Poitou
Collectivités	CDC Cœur de Charente
Collectivités	CDC Cœur de Saintonge
Collectivités	CDC Gémozac et Saintonge Viticole
Collectivités	CDC Haute Saintonge
Collectivités	CDC Île d'Oléron
Collectivités	CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord
Collectivités	CDC Lavalette Tude Dronne
Collectivités	CDC Mellois en Poitou
Collectivités	CDC Ouest Limousin
Collectivités	CDC Périgord Nontronnais
Collectivités	CDC Rouillacais
Collectivités	CDC Val de Charente
Collectivités	CDC Vals de Saintonge

- **Validation du compte-rendu de la réunion de CLE du 17 janvier 2022**
- **Organisation des instances de la CLE en phase mise en œuvre (avis ou info ?)**
- **Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC (Zones d'Expansion de Crues) et réseau hydrographique**
- **Information : avancement des PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau) et PAGQ (Programmes d'Actions de Gestion Quantitative)**
- **Information : bilan d'étiage 2021**
- **Questions diverses**



Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Ce que dit le SAGE Charente

Maillage bocager

B15 | Protéger le maillage bocager *via* les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme (SCoT, en l'absence de SCoT les PLU, PLUi et cartes communales) doivent être compatibles ou, si nécessaire, rendus compatibles avec l'objectif de préservation des dispositifs bocagers et autres éléments arborés, y compris les arbres isolés.

Pour atteindre cet objectif, **les collectivités territoriales et leurs groupements compétents sont encouragés à identifier, localiser, délimiter les sites et secteurs à protéger relevant de leurs compétences et à y associer les moyens de contrôle.** Elles sont également invitées à réfléchir à leur valorisation socio-économique pour les maintenir, les entretenir, les gérer et les valoriser. **La CLE invite la structure porteuse du SAGE à apporter un appui méthodologique sur le périmètre du SAGE.** De plus, il est recommandé de réaliser les inventaires selon une méthode participative qui associe tous les acteurs et partenaires concernés.

En outre **ces inventaires précisent et caractérisent les rôles et fonctions** (frein contre le ruissellement, favorise l'infiltration, etc.) des différents éléments du bocage. Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme notamment dans les documents graphiques.

A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

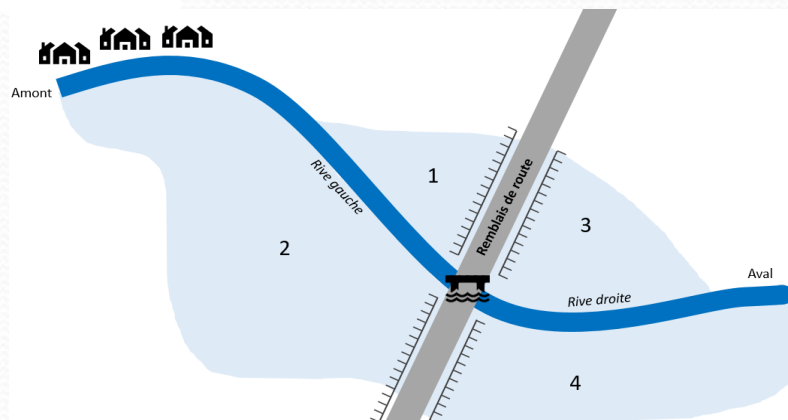
- un classement du maillage bocager selon des zonages et des règles spécifiques ;
- des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de non dégradation du maillage bocager. En cas de destruction et afin de préserver l'objectif ci-dessus, la CLE recommande de prévoir des plantations compensatoires permettant de préserver le maillage bocager sur les secteurs pertinents.



Obligation réglementaire de compatibilité au SAGE sur l'objectif de protection du maillage bocager

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Ce que dit le SAGE Charente



**OBLIGATION
RÉGLEMENTAIRE DE
COMPATIBILITÉ AU SAGE
SUR L'OBJECTIF DE
PROTECTION
DES ZEC**

D45 | Protéger les Zones d'Expansion des Crues via les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme (SCoT, en l'absence de SCoT les PLU, PLUi et cartes communales) doivent être compatibles ou, si nécessaire, rendus compatibles avec l'objectif de préservation des zones d'expansion de crue.

Pour ce faire, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents, lorsqu'ils élaborent ou révisent leur document de planification de l'urbanisme, sont invités à réaliser un inventaire des zones d'expansion de crues, en lien avec la disposition D44, dans le cadre de l'état initial de l'environnement. Cet inventaire pourra être élaboré selon une méthode participative, à l'échelle communale, associant tous les acteurs et partenaires concernés. La CLE souhaite que sa structure porteuse accompagne les démarches d'inventaire.

Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme, notamment dans les documents graphiques. A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

- un classement des zones d'expansion des crues selon des zonages et des règles spécifiques ;
- des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de préservation des zones d'expansion des crues.

La CLE souhaite que les données géo-référencées soient transmises à la structure porteuse du SAGE, afin qu'elle en assure la compilation et la valorisation au sein du tableau de bord du SAGE.

La structure porteuse du SAGE présente, à partir du suivi dans le cadre du tableau de bord du SAGE, un bilan annuel de l'état d'avancement de l'intégration des zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme à la CLE

D44 | Identifier et restaurer les Zones d'Expansion des Crues

ZEC

Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière de GEMAPI sont invités à réaliser, dans le cadre des opérations groupées d'entretien et de restauration des cours d'eau,

En phase d'études de diagnostic préalables ou en phase de mise en œuvre de leur programme :

- l'identification des zones d'expansion de crues et annexes hydrauliques déconnectées du cours d'eau ;
- l'évaluation de leurs fonctionnalités en matière de stockage et de ressuyage ;
- la définition d'actions de remobilisation du lit majeur (enlèvement de merlons de curage, reconnexion des bras morts, densification de la ripisylve, réduction du gabarit etc.) ;
- la définition d'actions de maîtrise foncière
- la définition de modalités de gestion adaptées et l'estimation financière de leur mise en œuvre.

La structure porteuse du SAGE présente annuellement à la CLE, à partir du tableau de bord de suivi du SAGE, l'état d'avancement de l'intégration des ZEC dans les documents d'urbanisme.

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Ce que dit le SAGE Charente

C28 | Identifier et protéger le réseau hydrographique *via* les documents d'urbanisme

Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents sont invités à identifier le réseau hydrographique, défini au sens du présent SAGE, et à le protéger dans leurs documents d'urbanisme (SCOT, PLU et PLUi, cartes communales).

Pour cela, les communes et leurs groupements compétents sont encouragés à mettre en œuvre, sur le territoire, la possibilité offerte par les dispositions de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme, d'identifier, de localiser et de délimiter les sites et secteurs à protéger. Cette démarche peut s'appuyer sur les connaissances des structures compétentes en matière GEMAPI présentes sur le territoire. Il est recommandé d'intégrer ces inventaires dans les documents d'urbanisme notamment dans les documents graphiques. A titre d'exemple, il est possible d'identifier :

un classement du réseau hydrographique selon des zonages et des règles spécifiques ;

des orientations d'aménagement répondant à l'objectif fixé de non dégradation du réseau hydrographique.

La CLE demande à la structure porteuse du SAGE d'assurer la synthèse et la coordination de ces inventaires et en vérifie la cohérence, notamment à l'échelle des sous bassin versants



Réseau hydrographique



Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Une démarche à mutualiser avec les inventaires de zones humides

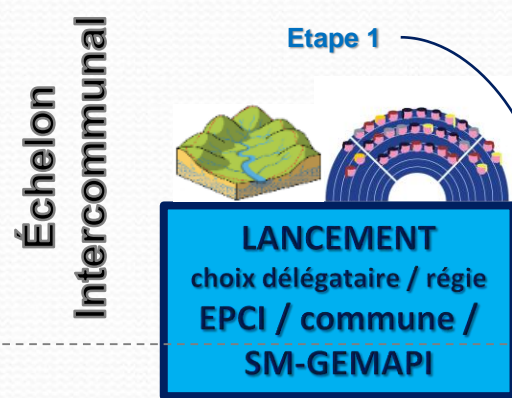
Validation en CLE le 23 mars 2021



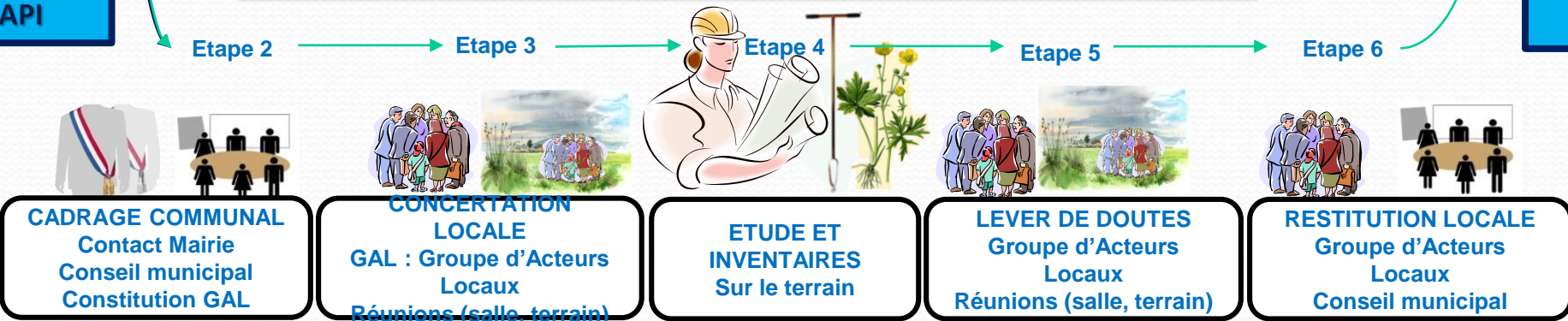
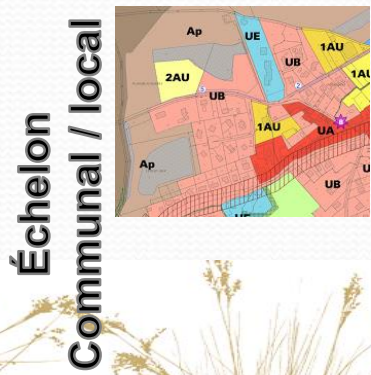
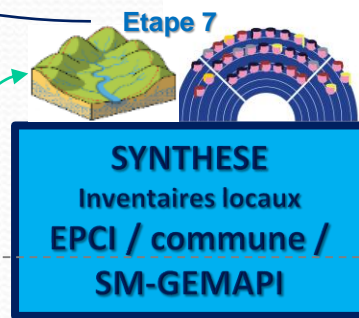
**SYNTHÈSE BASSIN
DIFFUSION**

Etape 8

**GESTION
VALORISATION**



CONNAITRE LES ZONES HUMIDES, LE MAILLAGE BOCAGER, LES ZEC ET LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE...



Etape 8

**PRESERVATION
URBANISME**

**GESTION
VALORISATION**

- OPTIONS**
- Réunion exploitants agricoles et propriétaires fonciers
 - Présentation publique des résultats, Consultation de la population avec dépôt de la carte en mairie

...POUR LES PROTÉGER, LES GÉRER, LES

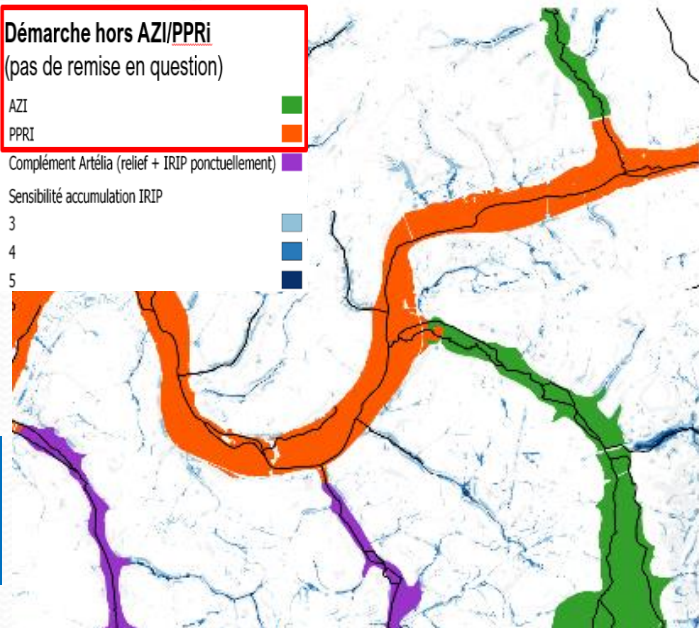
Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Des références de prélocalisation à exploiter

Maillage bocager

Démarche hors AZI/PPRI
(pas de remise en question)

AZI ■
PPRI ■
Complément Artélia (relief + IRIP ponctuellement) ■
Sensibilité accumulation IRIP
3 ■
4 ■
5 ■



Zones de débordement potentiel
EPTB Charente - Artélia, 2021



BD Haies – IGN/OFB

Dispositif national de suivi des bocages + Etude de ralentissement dynamique BV Charente

Base de données Haies pour précibler les haies à contrôler sur le terrain selon les ambitions de la collectivités

Zones de ruissellement : production et transfert pour cibler les secteurs à enjeux hydrologiques pour le maillage bocager

ZEC



Carte géologique BRGM
(alluvions)

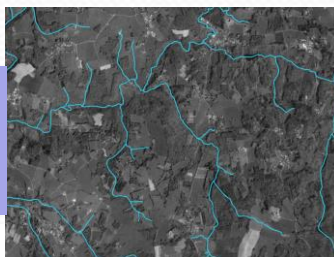
Etude de ralentissement dynamique BV Charente + Alluvions carte géologique

Analyse relief (jusqu'à la classe 5)

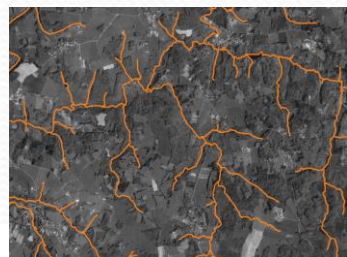
Zones de sensibilité potentielle à l'accumulation du ruissellement (au-delà de la classe 5)

Aire drainée : issue de l'exploitation de la base de données « débits caractéristiques de référence

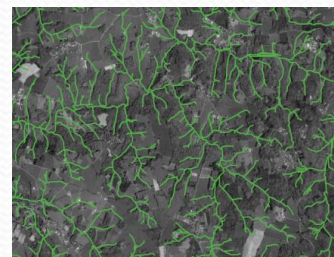
Réseau hydrographique



BD TOPAGE (tronçons hydrographiques)



RHT / talwegs secs
(aire drainée > 40 ha)



RHT / talweg secs
(aire drainée > 1 ha)

BD Topage + traitement RHT (Réseau Hydrographique Théorique)

Définir un RHT avec une aire drainée cohérente nécessite de connaître les conditions environnementales des bassins versants dans lesquels les écoulements s'inscrivent : **topographie** (altitude, pente), **géographie** des bassins versants, **climat** (précipitation, température), **hydrologie & hydrogéologie**, etc.

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Des critères à renseigner sur le terrain

Des critères prioritaires d'identification

Maillage bocager



Champs	Codification	Valeur
Type de haie	TYPE	Haie à plat
		Haie sur talus
		Talus nu
		Complexe haie/talus avec fossé
		Zone boisée (ou bosquet),
		Arbre isolé
		Ripisylve
Strate herbacée (0-1 m)	STRAT_H	1 à 10%
		10 à 25%
		25 à 50%
		50 à 75 %
		75 à 100 %
Strate arbustive (1-4 m)	STRAT_A1	(cf. classe de valeur strate herbacée)
Strate arborée (+4 m)	STRAT_A2	(cf. classe de valeur strate herbacée)
Densité de la haie	DENS	Faible (entre 1 et 10 tiges / m ²)
		Moyenne (entre 10 et 50 tiges / m ²)
		Forte (> 50 tiges/m ²)
Ourlet de végétation	OURLET_AT	aucun
		< 0,50 m
		0,50-1 m
		> 1 m
Orientation pente (versant)	ORI_PENTE	Parallèle à la pente
		Oblique par rapport à la pente
		Perpendiculaire à la pente
		Si pas de pente ou pour les bosquet / arbre isolé
Orientation vallée (ZEC)	ORI_PENTE	Parallèle à la pente
		Oblique par rapport à la pente
		Perpendiculaire à la pente
		Si pas de pente ou pour les bosquet / arbre isolé

Champs	Codification	Valeur
Continuité de la haie	CONT_H	Nu
		Epars (< 1/3)
		Discontinu (de 1/3 à 2/3)
		Continu (de 2/3 à 3/3)
Continuité du talus	CONT_T	OUI / NON
Epaisseur du couvert	EPAISSEUR	1 à 2 m
		2 à 4 m
		> 4 m
Nombre de connexion	CONNEXION	0 : pas de connexion
		1 : une connexion
		2 : deux connexions et plus

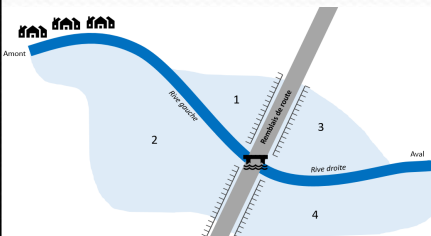
Critères pouvant également être analysés en phase de post traitement

Des critères de caractérisation

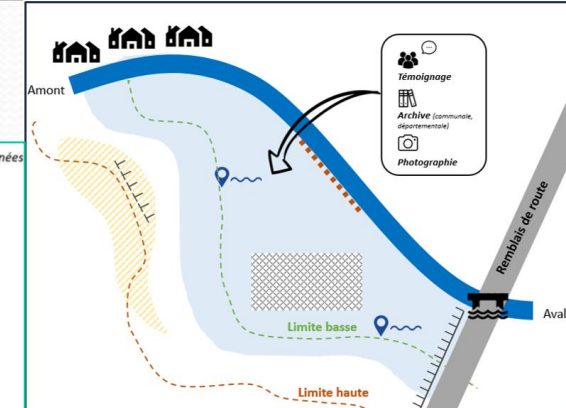
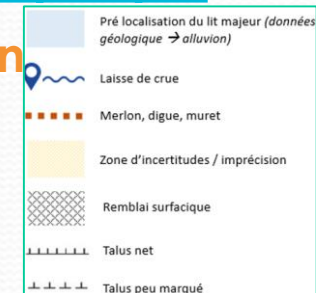
Autres critères du Plan de gestion durable des haies (PGDH)

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

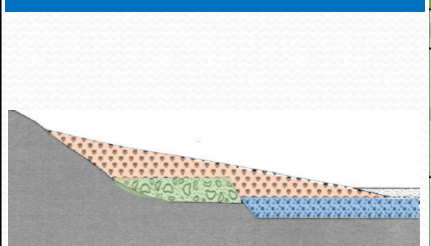
Des critères à renseigner sur le terrain Des critères prioritaires d'identification



Champs	Codification	Valeur
Origine de la donnée de pré localisation de la ZEC	ZEC_ORIG	
		PPRi
		AZI hydraulique
		AZI hydrogéomorphologique
		Analyse rupture pente (RGE Alti 5m)
		Zone accumulation ruissellement (IRIP)
Aire drainée	AIRE_DRAIN	
		1 : < à 10 km ²
		2 : Entre 10 et 20 km ²
		3 : Entre 20 et 50 km ²
		4 : Entre 50 et 100 km ²
	5 : > à 100 km ²	



ZEC



Limite : recouvrement limite externe lit majeur (colluvionnement)

LAISSE DE CRUE		
Champs	Codification	Valeur
Identifiant de la ZEC	ID_ZEC	
	Z	
Hauteur de la laisse de crue		Cote absolue de la laisse de crue (en m NGF)
		Hauteur relative de la laisse de crue par rapport au terrain naturel (en m)
Origine de la laisse de crue	ORIGINE	
		Marque post crue
		Archive crue historique Témoignage sur site
Date de l'évènement	DATE_EV	JJ/MM/AA
Qualification de l'évènement	QUAL_EV	
		Fréquent
		Moyen Rare

AUTRES TRACES D'INONDATION

Champs	Codification	Valeur
Identifiant de la ZEC	ID_ZEC	
Type de traces d'inondation	TYPE	
		Marques d'érosion
		Dépôts de matières solides (limons, débris et autres) Aplatissement de la végétation
Date de l'évènement	DATE_EV	JJ/MM/AA
Qualification de l'évènement	QUAL_EV	
		Fréquent
		Moyen Rare

RUPTURE DE PENTE

Champs	Codification	Valeur
Identifiant de la ZEC	ID_ZEC	
Nature de la rupture de pente	NAT	
		Talus anthropique (routier, ferroviaire)
		Talus naturel Non défini
Morphologie	MORPHO	
		Nette
		Peu marquée

Des éléments de caractérisation à générer

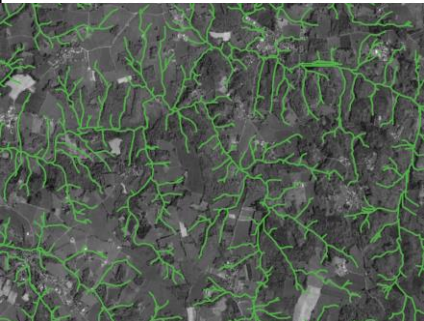
Éléments jouant un rôle limitant l'inondabilité et la capacité de stockage de la ZEC

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Des critères à renseigner sur le terrain

Des critères prioritaires d'identification

Champs	Codification	Valeur
Nature du tronçon hydrographique	Nature TH	1 : Cours d'eau naturel 2 : Réseau hydrographique
Persistance du tronçon hydrographique	Persistanc	1 : Sec 2 : Ephémère 3 : Intermittent 4 : Permanent 0 : Inconnue
Origine du tronçon hydrographique	Origine TH	0 : Inconnue 1 : Naturel aménagé 2 : Naturel non aménagé 3 : Artificiel
Classe de largeur du tronçon hydrographique	ClasseLarg	0 : Sans objet 1 : Entre 0 et 2 m 2 : Entre 2 et 5 m 3 : Entre 5 et 15 m 4 : > 15m
Type de bras du tronçon hydrographique	BrasTH	0 : sans objet 1 : principal 2 : secondaire 3 : mort 4 : inconnu



Réseau hydrographique



1



Tronçons hydrographique existant
(BD TOPAGE)
Modification du tracé
Modification de certains champs

2



Nouveaux tronçons ?
Délimitation du tracé
Renseignement des champs prioritaires
(issus BD TOPAGE) + complémentaires

Des critères secondaires de caractérisation

champs décrits dans le dictionnaire de données « Référentiel hydrographique » du Sandre :
<https://www.sandre.eaufrance.fr/urn.php?urn=urn:sandre:dictionnaire:ETH:FRA::ressource:2:::pdf>
 voire d'autres références issues de SYRAH, REHN - PPG, etc.

Avis sur les modalités d'inventaires de maillage bocager, ZEC et réseau hydrographique

Concertation technique menée en 2021

Maillage bocager

Groupe technique 1

30 juin 2021

9 structures participantes :
OFB, AEAG, DDT16, Département 16, Charente-Eaux, SMBVNé, SYMBA, CDC Mellois en Poitou, Chambre d'agriculture 17

→ **Pré-validation technique de la démarche globale, introduction de nouvelles références techniques de caractérisation du maillage bocager à intégrer**

Groupe technique 2

10 décembre 2021

7 structures participantes :
AEAG, DDT16, Département 17, Charente-Eaux, SYMBA, CDA Saintes, Prom'Haies

→ **Pré-validation technique des critères d'identification et de caractérisation**

ZEC

Réseau hydrographique

Groupe technique

10 décembre 2021

8 structures participantes : AEAG, DDT16, Département 17, Charente-Eaux, SYMBAS, SyBRA, SBAISS, Chambre d'agriculture 16

→ **Pré-validation technique de la démarche globale et des critères d'identification et de caractérisation**

Commission Locale de l'Eau

pour validation et mise en application

Information



Information

Porteur : Etat

Calendrier prévisionnel
(année : N)

N +1 +2 +3 +4 +5

E50 Mettre en place un arrêté cadre unique à l'échelle du bassin Charente

La CLE souhaite la mise en place d'un unique arrêté cadre sur le bassin versant de la Charente (pour les différents OUGC du bassin) précisant les seuils et règles de mise en œuvre des mesures de limitation des usages, afin de garantir la cohérence et l'harmonisation des décisions entre départements, tout en prenant en compte les spécificités des sous-territoires.

La CLE souhaite qu'un bilan annuel à l'échelle du bassin, intégrant notamment le suivi d'indicateurs de pressions, lui soit présenté par les services de l'Etat.

Présentation des éléments remarquables de la période d'été 2021 :

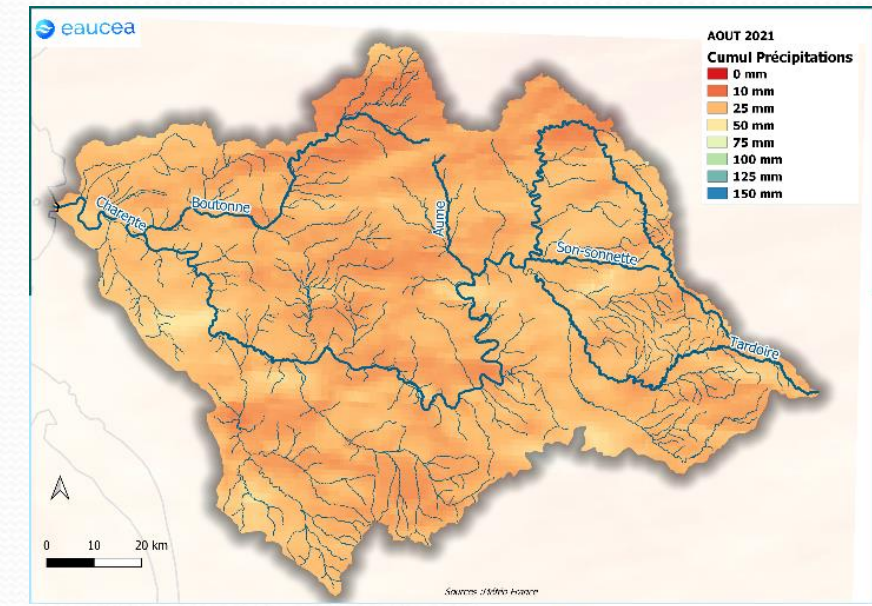
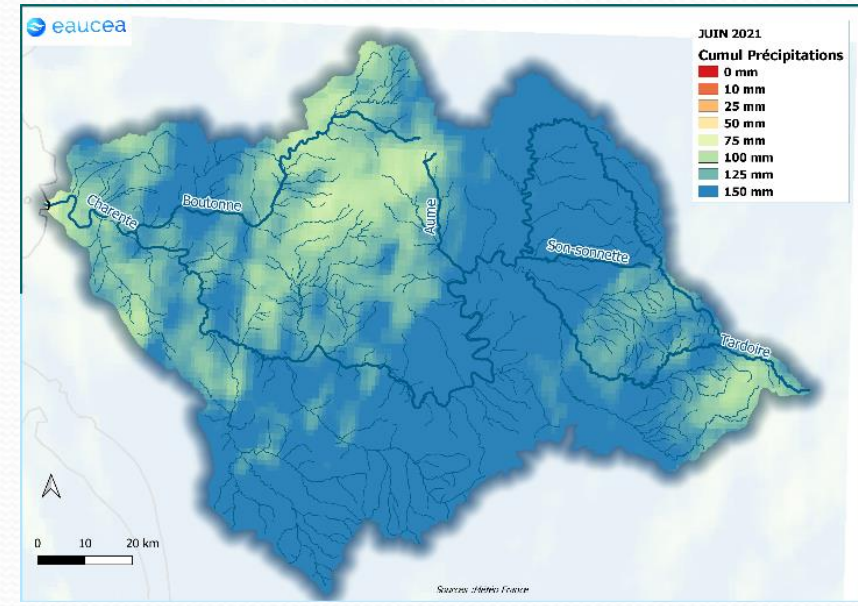
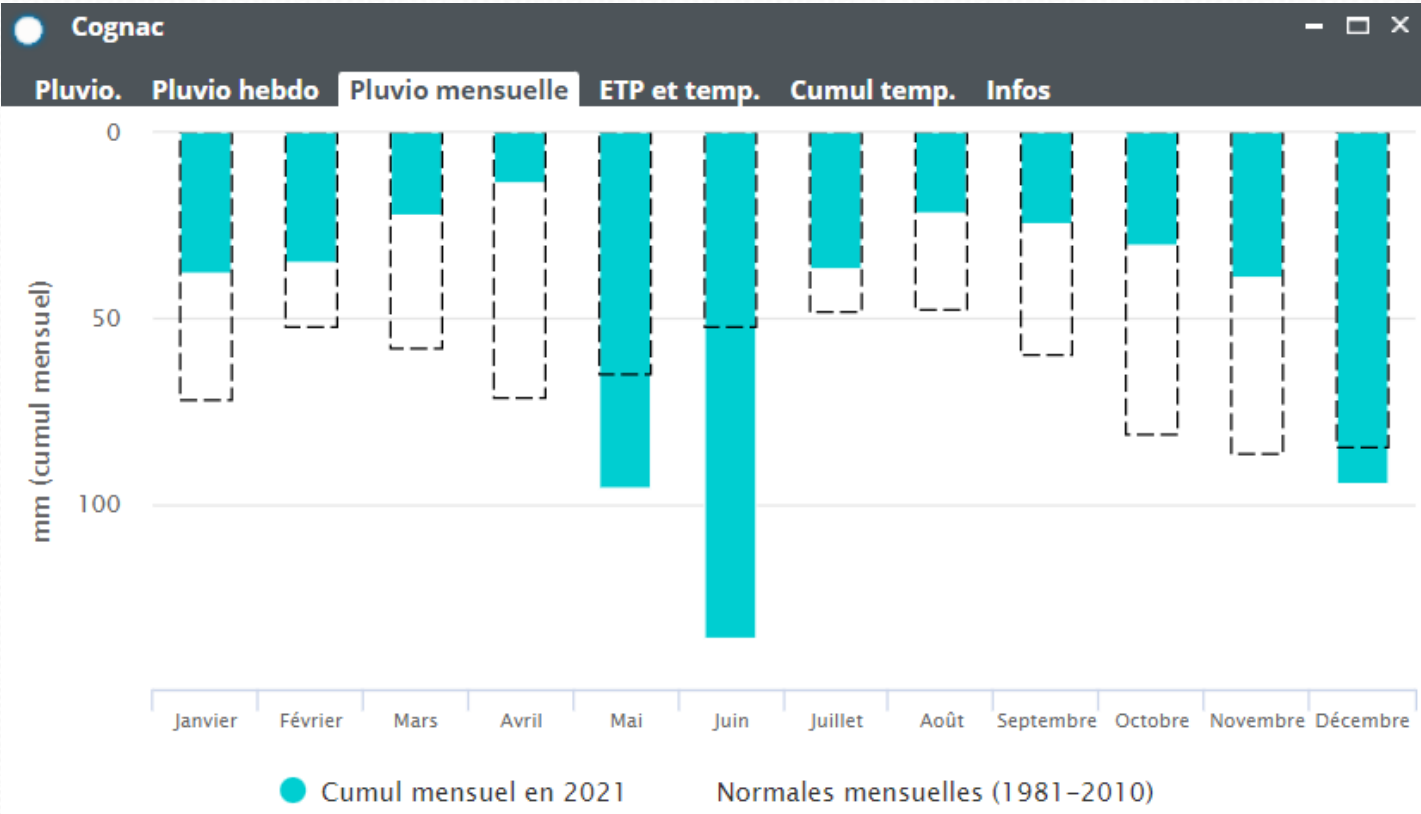
- Météo
- Respect des objectifs hydrologiques
- Hydrométrie – Vindelle et Beillant
- Barrages de Lavaud et Mas Chaban (taux de remplissage, volumes, ...)
- Impact et efficacité des lâchers
- Réseaux de suivi des écoulements (ONDE, linéaire)



Bilan de l'été 2021 (disposition E50 – E55)

Information

Météo



Information

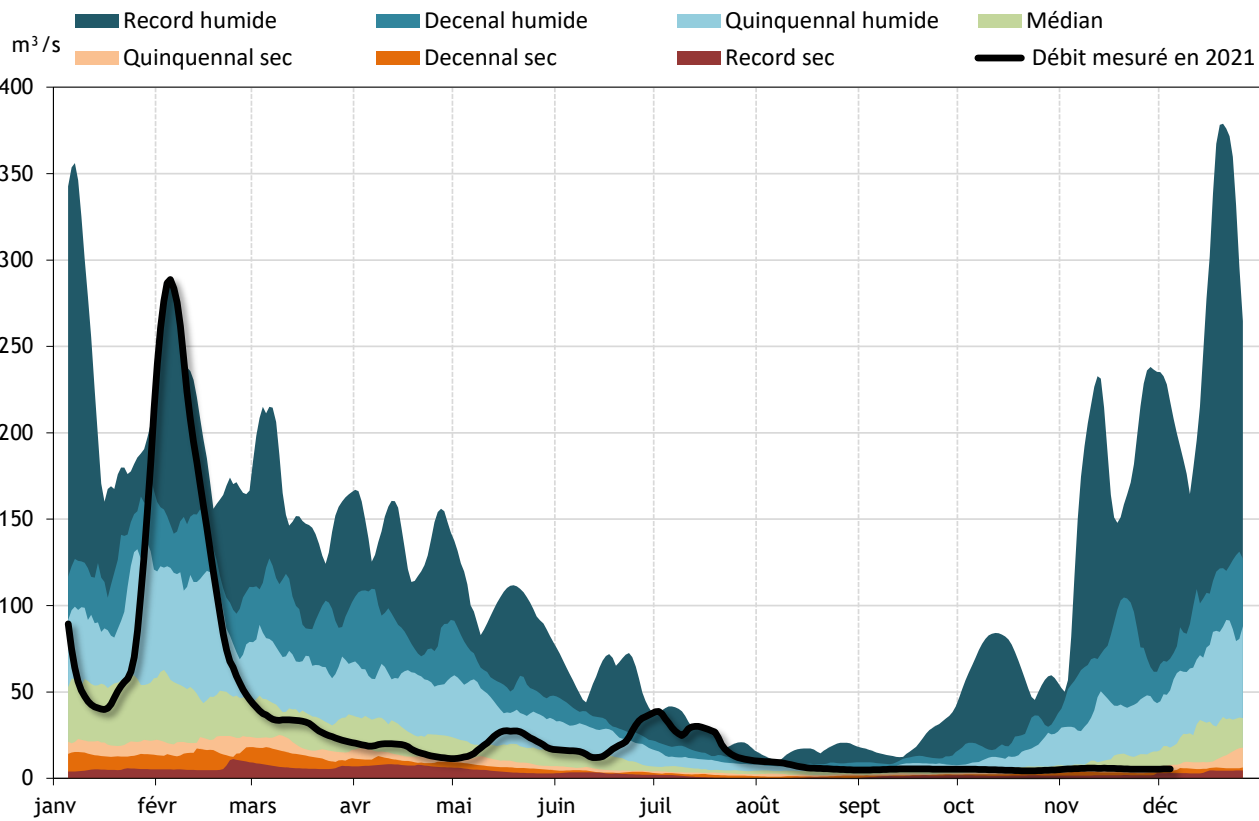
Respect des objectifs hydrologiques

Cours d'eau	Station	QMNA (m³/s)	VCN10 (m³/s)	Période VCN10	DOE-DOC (m3/s)	DCR (m3/s)	Nb jours sous le DOE	Nb jours sous le DCR	Déficit / DOE (hm³)	Déficit / DCR (hm³)	Respect DOE ou DOC
CHARENTE	SURIS	4.81	4.30	18/10 au 27/10							
CHARENTE	CHARROUX [PONT DE ROCHEMEAUX]	0.81	0.67	16/10 au 25/10	0.25	0.08	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	SAINT-SAVIOL	1.27	0.97	23/09 au 02/10	0.85	0.28	1	0	0.01	0.00	
BONNIEURE	SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE [VILLEBETTE]	0.18	0.13	21/10 au 30/10	0.06	0.02	0	0	0.00	0.00	
TARDOIRE	MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE	0.69	0.39	29/08 au 07/09	0.22	0.07	0	0	0.00	0.00	
TARDOIRE	MONTBRON	1.34	0.69	30/08 au 08/09	0.57	0.19	0	0	0.00	0.00	
BANDIAT	SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	1.34	0.69	30/08 au 08/09							
TARDOIRE	COULGENS	0.00									
CHARENTE	MANSLE	4.71	4.33	26/08 au 04/09	2.7	0.9	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	VINDELLE	4.81	4.30	18/10 au 27/10	3	2.5	0	0	0.00	0.00	
TOUVRE	GOND-PONTOUVRE [FOULPOUGNE]	7.6	7.3	01/09 au 10/09	6.5	2.8	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	JARNAC	11.663	9.033	07/10 au 16/10	10	5	9	0	1.16	0.00	
NE	SALLES-D'ANGLES	0.19	0.16	21/10 au 30/10	0.4	0.13	67	0	1.16	0.00	
SEUGNE	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	0.13	0.11	22/10 au 31/10							
SEUGNE	LA LIJARDIERE	2.6	2.0	25/08 au 03/09	1	0.5	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	CHANIERES [BEILLANT]	17.37	16.56	16/10 au 25/10	15	9	1	0	0.01	0.00	
BOUTONNE	MOULIN DE CHATRE	0.60	0.53	29/08 au 07/09	0.68	0.4	58	0	0.38	0.00	

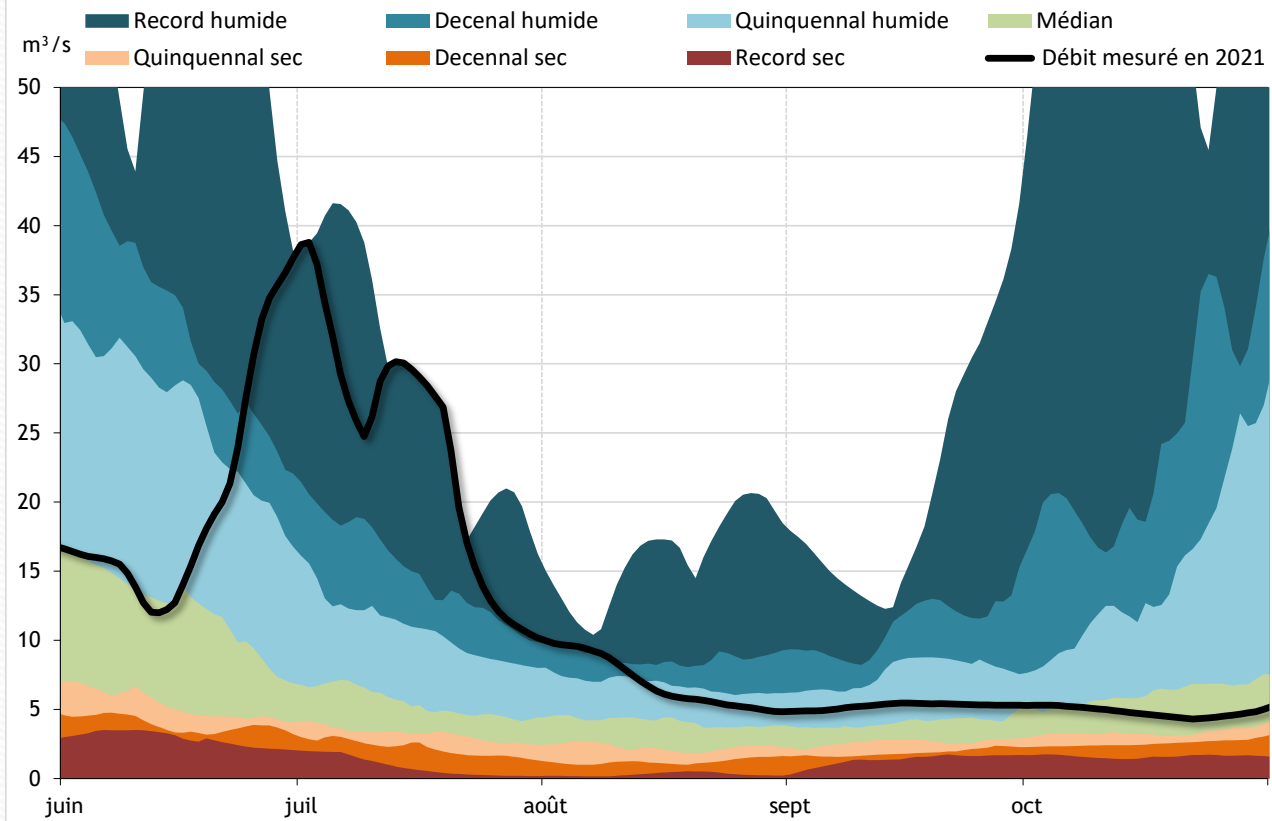
Information

Hydrométrie – Vindelle et Beillant

Statistiques de débits moyennés sur 10 jours
La Charente à Vindelle [Coursac] - 2021



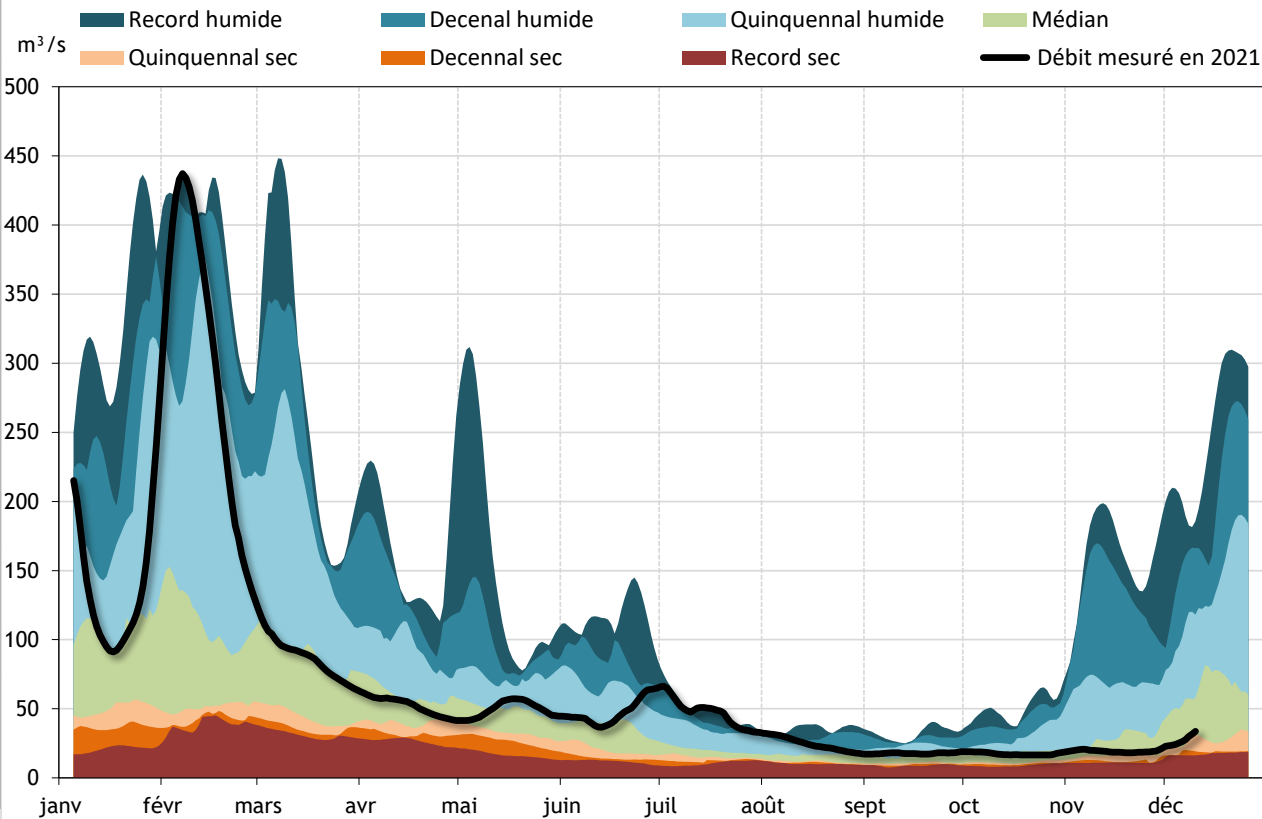
Statistiques de débits moyennés sur 10 jours
La Charente à Vindelle [Coursac] - 2021



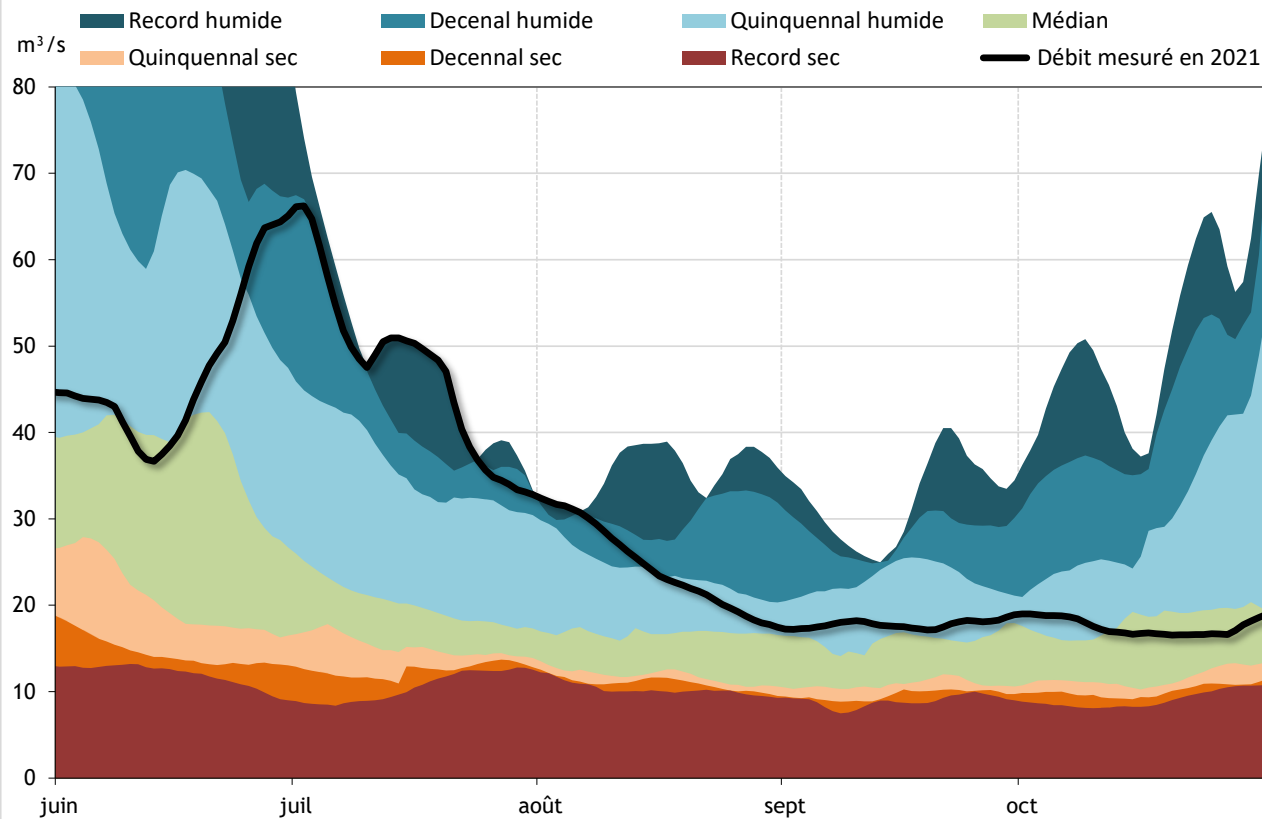
Information

Hydrométrie – Vindelle et Beillant

Statistiques de débits moyennés sur 10 jours
La Charente à Chaniers [Beillant] - 2021

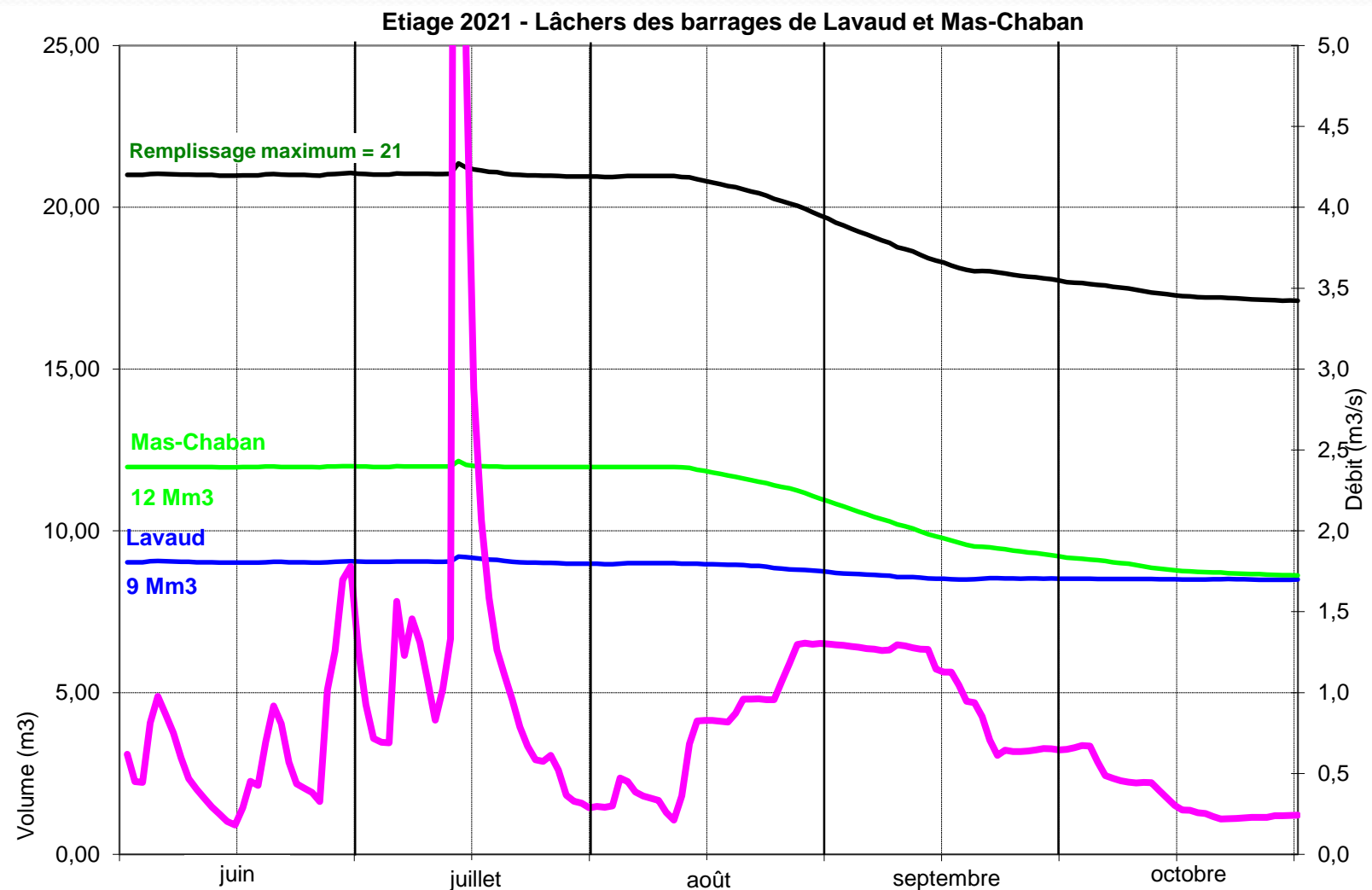


Statistiques de débits moyennés sur 10 jours
La Charente à Chaniers [Beillant] - 2021



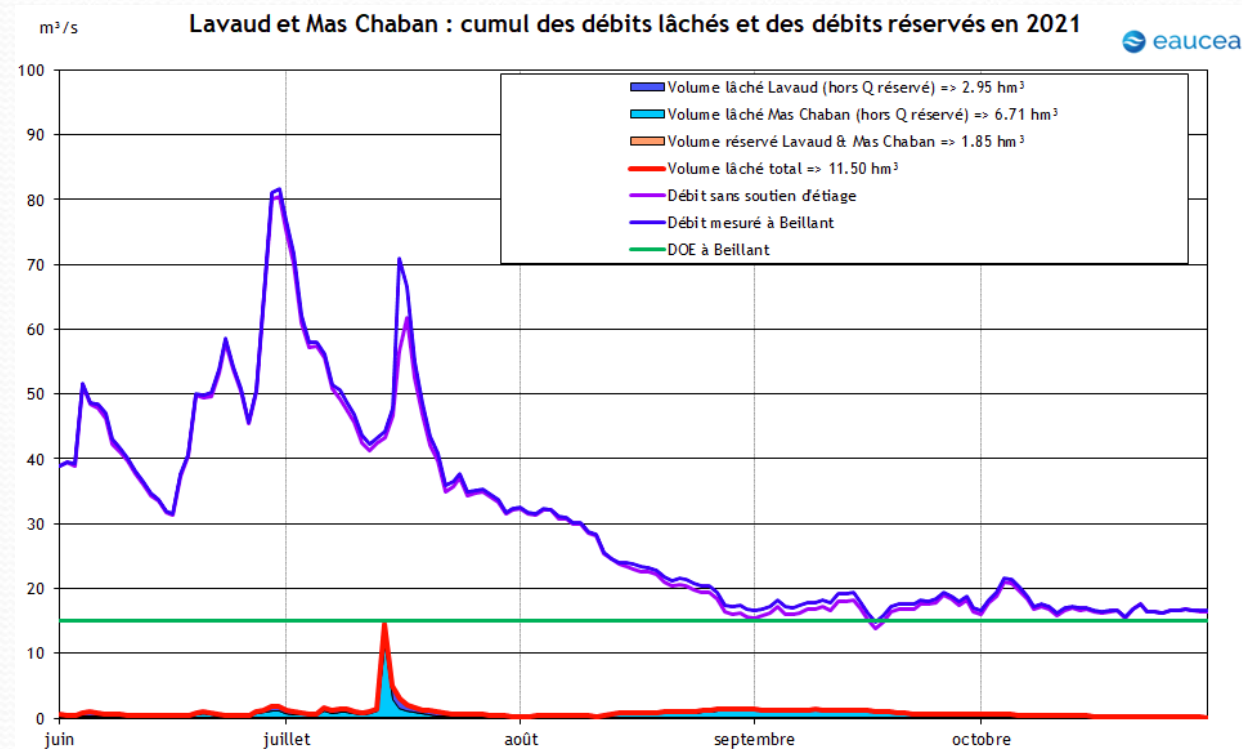
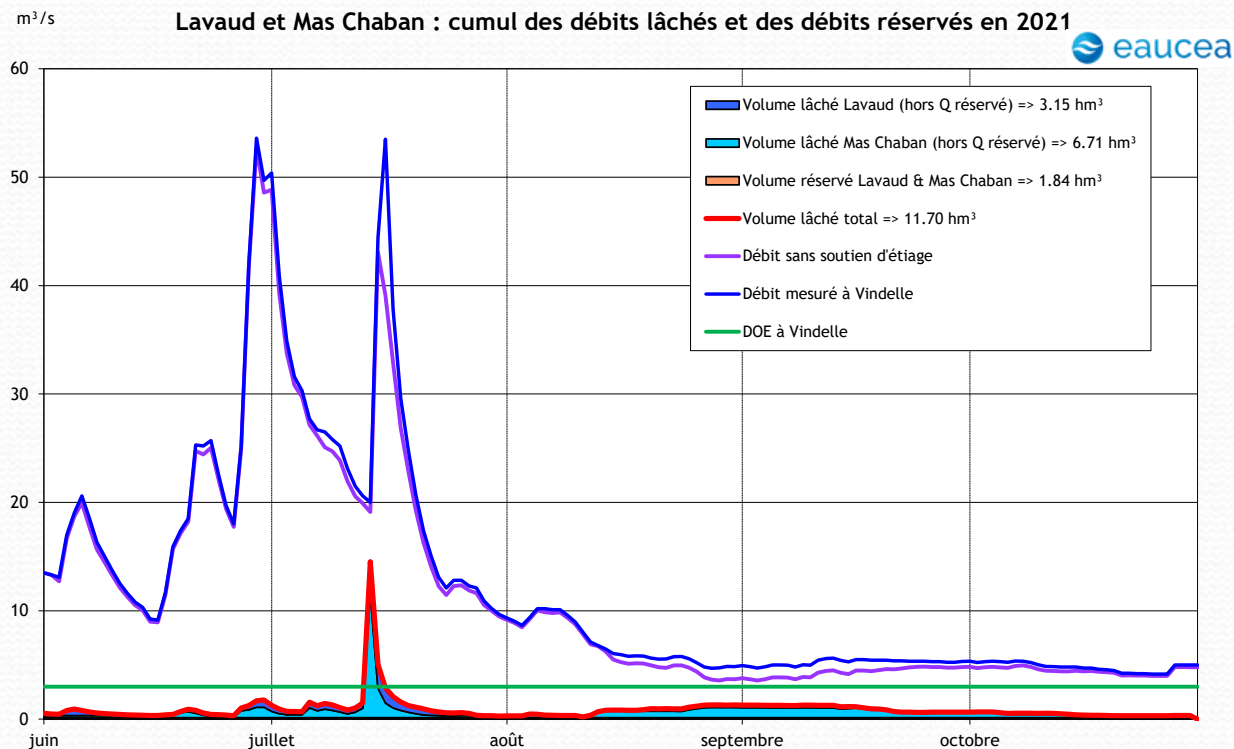
Barrages de Lavaud et Mas Chaban

- Taux de remplissage au 1^{er} juin 2021 :
100%
- Pas de soutien d'été nécessaire pour respecter le DOE à Vindelle – 1^{ers} lâchers :
mi-août
- Lâchers effectués principalement en raison des levés topo et des travaux prévus sur Mas Chaban
- Taux de remplissage le plus bas :
31 octobre – 82%
- Taux de remplissage au 31 janvier 2022 :
100%



Information

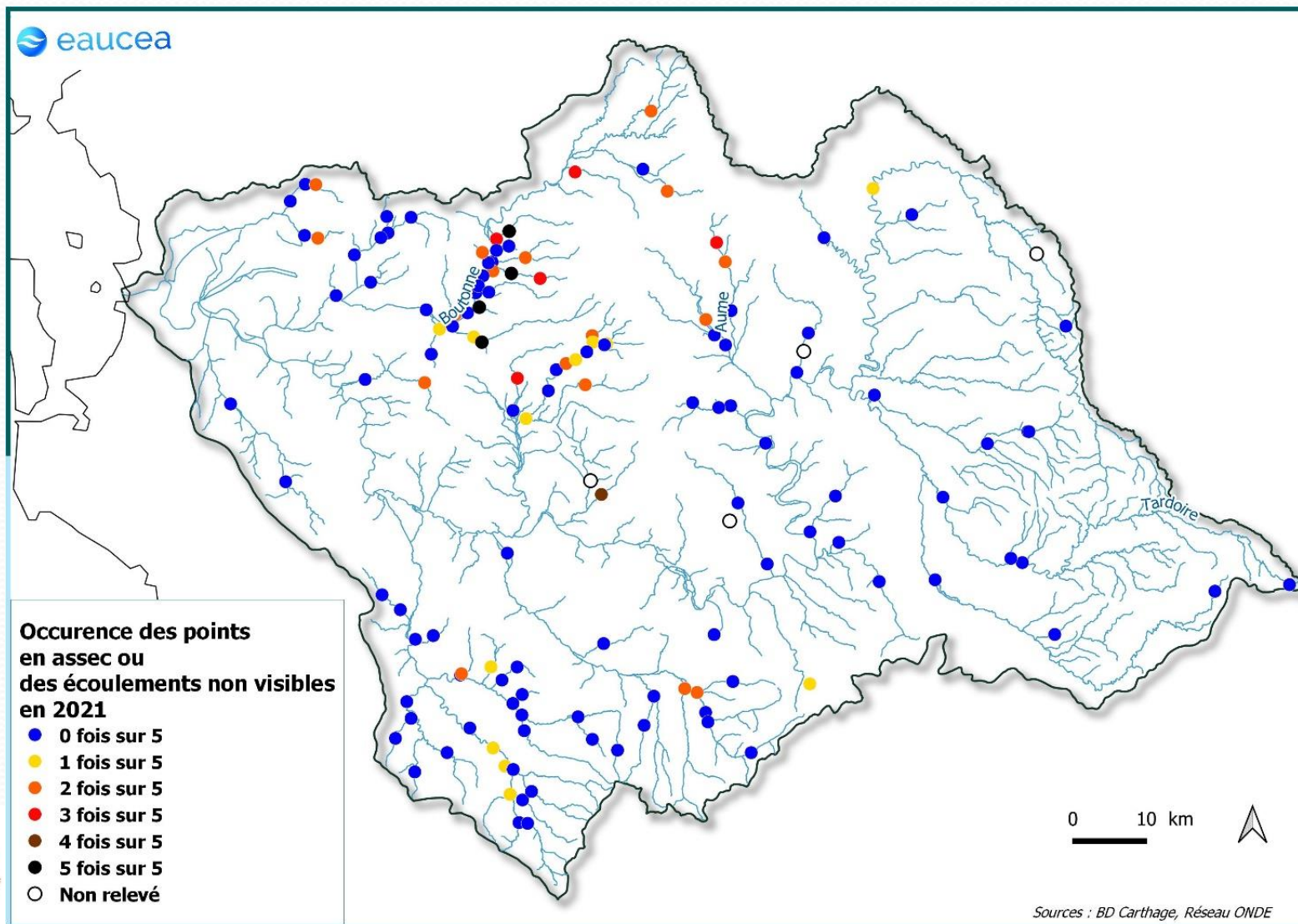
Impact et efficacité des lâchers



Objectif de débit à Vindelle	Volumes lâchés en hm ³ (01/06 -> 31/10)	Volumes venant réduire le déficit par rapport à l'objectif en hm ³	Efficience
4m ³ /s	9.8-1.8=8 (orage 14/07 retransché)	0.3	3%
3m ³ /s (DOE)	9.8-1.8=8 (orage 14/07 retransché)	0	0%

Information

Réseau de suivi des écoulements – Ponctuel (ONDE)



Bilan de l'été 2021 (disposition E50 – E55)

Information

Réseau de suivi des écoulements - Linéaire

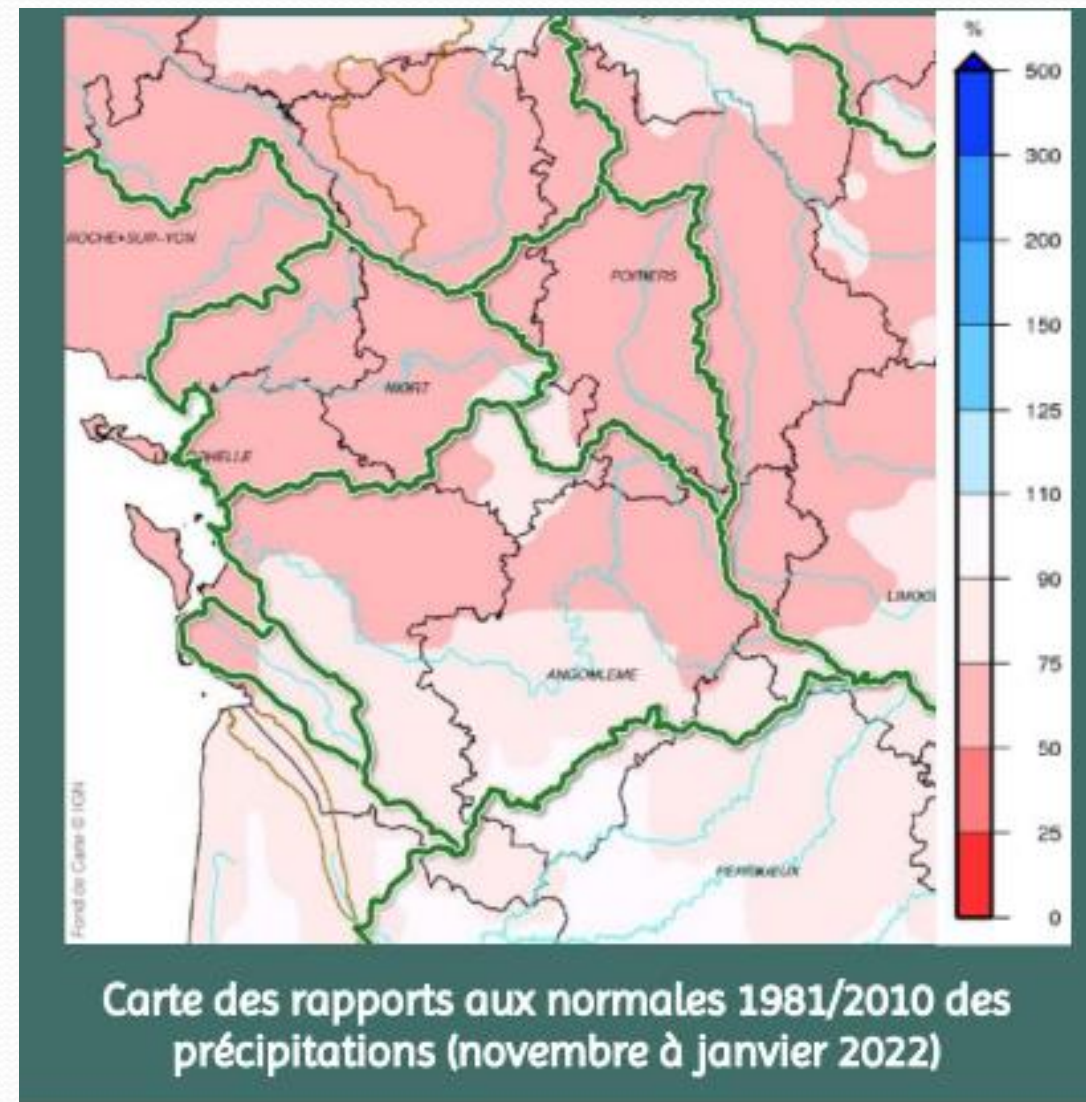
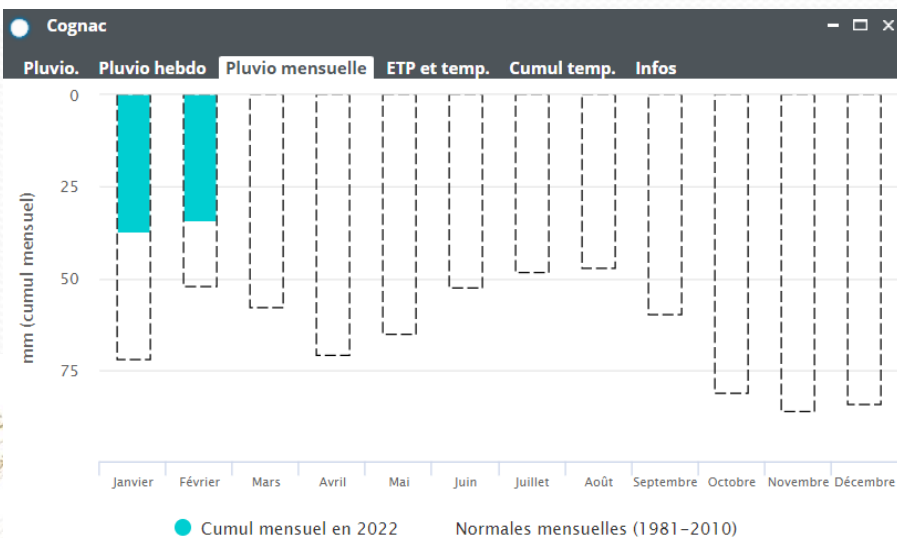
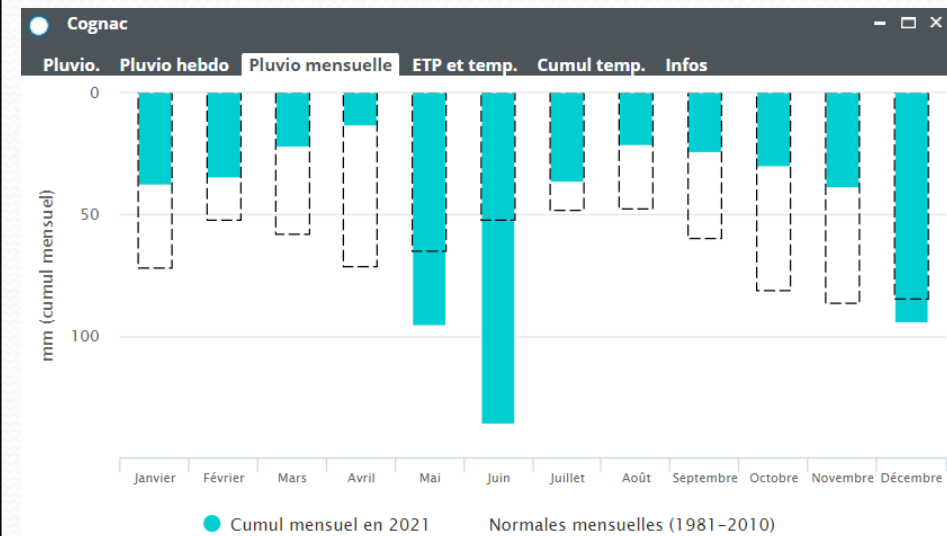
Date	Charente		Charente-Maritime	
	Rupture d'écoulement	dont assecs	Rupture d'écoulement	dont assecs
15-juin	12 %	11.5 %	20.9 %	18.1 %
01-juil	9.1 %	8.3 %	12.5 %	11.4 %
15-juil	8.9 %	8.2 %	15.8 %	14 %
01-août	14 %	12.9 %	24.1 %	20.5 %
15-août	19 %	17.6 %	29.5 %	24.4 %
01-sept	23.4 %	21.7 %	36.6 %	30.1 %
15-sept	26.6 %	24.1 %	38 %	31.8 %
01-oct	26.3 %	24.1 %	36.9 %	31 %



Information

- 20 à 40% de déficit selon les secteurs sur la période Novembre/Décembre/Janvier

Préparation de l'été 2021 - Pluviométrie

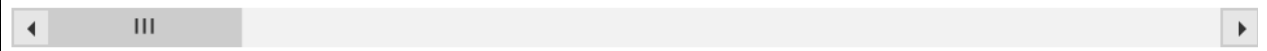
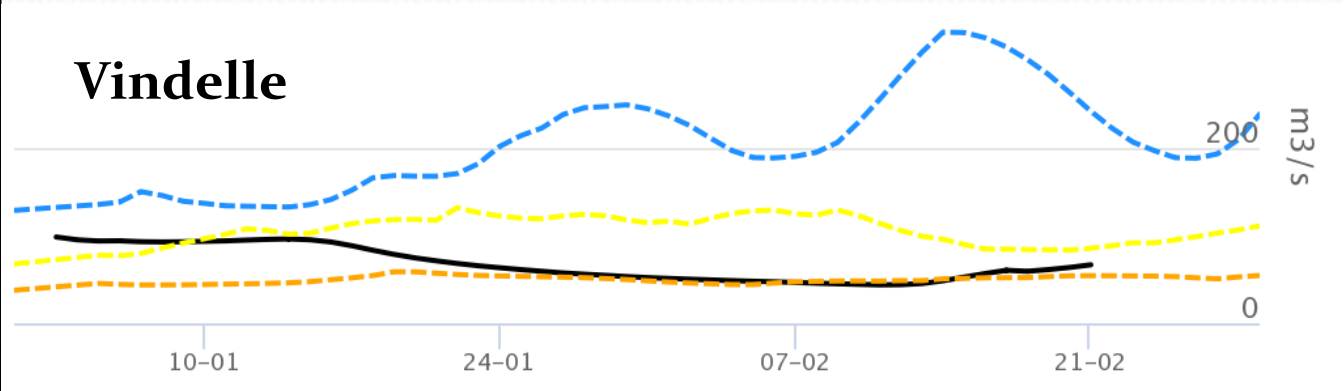


Bilan de l'été 2021 (disposition E50 – E55)

Information

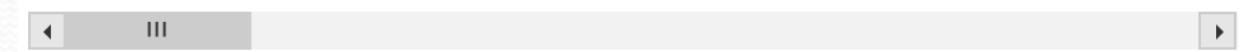
Préparation de l'été 2021 – Débits (fin février)

Vindelle



- QMJ10
- Débit mesuré (QJ)
- - Année humide quinq. (QJ)
- - Année médiane (QJ)
- - Année sèche quinq. (QJ)
- - Année sèche décen. (QJ)
- - Records secs (QJ)

Beillant



- QMJ10
- Débit mesuré (QJ)
- - Année humide quinq. (QJ)
- - Année médiane (QJ)
- - Année sèche quinq. (QJ)
- - Année sèche décen. (QJ)
- - Records secs (QJ)



Information



Information

Les 3 Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Le PTGE Aume-Couture :

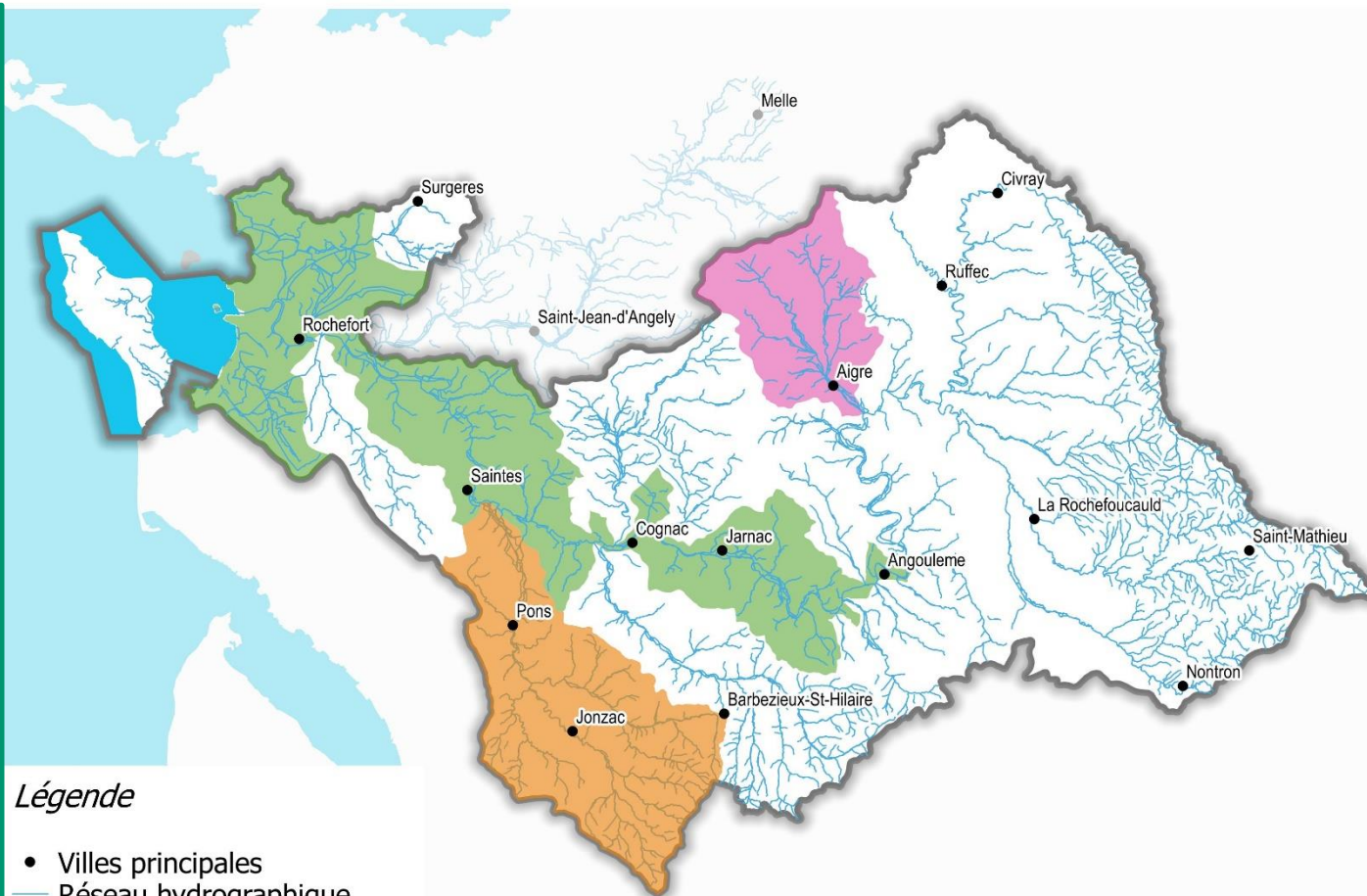
- Elaboration co-portée par l'EPTB Charente et la Chambre d'agriculture de la Charente.
- Validé en 2018.
- Actuellement en phase de mise en œuvre et d'actualisation.

Les PTGE Seugne et Charente aval Bruant :

- Co-portage EPTB Charente et SYRES 17.
- Elaboration en cours.
- Lancement en 2019 d'un dispositif de concertation.



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



Légende

- Villes principales
- Réseau hydrographique
- PTGE Aume-Couture
- PTGE Charente aval Bruant
- PTGE Seugne
- Périmètre du SAGE Charente

0 10 20 30 40 km

Information

PTGE Aume-Couture : en cours de mise en œuvre et d'actualisation



**Avis favorable par la CLE du SAGE Charente le
7 novembre 2017**

**Validation par les services de l'Etat en mai
2018**

5 Axes stratégiques :

AXE 1

Animation et communication autour du projet de territoire et du programme d'actions

AXE 2

Réduction de la pression de prélèvements sur les ressources superficielles en période estivale

AXE 3

Animation et maîtrise foncière/d'usage

AXE 4

Restauration de la fonctionnalité des milieux

AXE 5

Amélioration de la qualité des eaux

➔ 29 fiches actions

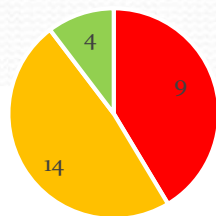
Information

PTGE Aume-Couture : en cours de mise en œuvre et d'actualisation

Faits marquants

2018	Validation par les services de l'Etat en mai, lancement des premières actions (étude « seuils », identification des zones d'intérêt pour les ZH, étude CACG...)
2019	Mise en suspens de certaines actions et des réunions du Comité de Territoire (de mai à décembre) du fait d'un contexte juridique et administratif particulier (annulation AUP), validation des périmètres pour l'animation foncière
2020	Finalisation de l'étude seuils et validation en CLE (expérimentation sur 3 ans), animation foncière
2021	Projet de création des réserves de substitution : passage en CODERST puis signature de l'AP, Réalisation du Bilan intermédiaire
2022	Présentation et validation de l'actualisation du PTGE

Bilan global



■ non démarrées ■ engagées ■ terminées

4 actions terminées

14 actions engagées

9 actions non démarrées

→ Des actions à poursuivre tout au long de la mise en œuvre du programme

→ Des difficultés rencontrées : accès au foncier, contexte juridique...

Information

PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUANT



* Accompagnement de l'Ifrée depuis la phase « diagnostic » (Organisation RP, page internet dédiée, mise en place d'ateliers de concertation...)

Faits marquants

2019	Validation des rapports d'Etats des lieux, Réalisation du diagnostic préalable
2020	Réunion Publique en ligne, Atelier de concertation Diagnostic Seugne
2021	Atelier de concertation Diagnostic Charente aval Bruant, Présentation du rapport de Diagnostic Seugne
2022	Perspectives : Validation des diagnostics, lancement de la stratégie

Diagnostic Seugne validé le 08/02/2022

PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUANT

Difficultés rencontrées :

- Mobilisation des acteurs, diverses raisons possibles : contexte juridique (AUP), lenteur du processus, pas d'identification au territoire pour CAB...
- Plan technique : nombreuses données à rassembler et à croiser (délais d'attente important pour certaines données), reprise en régie pour la finalisation de l'état des lieux
- Evolution du cadre réglementaire : 2 instructions successives, exigences accrues (analyse économique, prise en compte du CC...

Information

Annexe 1 – carte relative aux territoires en déséquilibre quantitatif et à la priorisation des démarches de PTGE

Contexte

Le territoire Charente Amont est ciblé par la stratégie de gestion quantitative du bassin Adour-Garonne

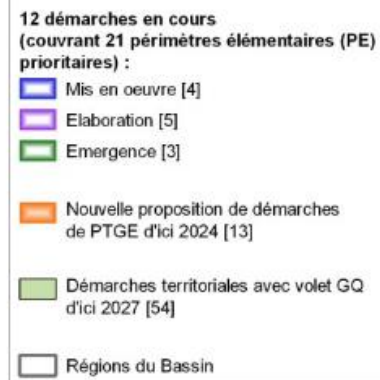
Certains bassins versants avec des problèmes quantitatifs n'ont aucun programme d'action spécifique

Objectif

4 sous-bassins ciblés

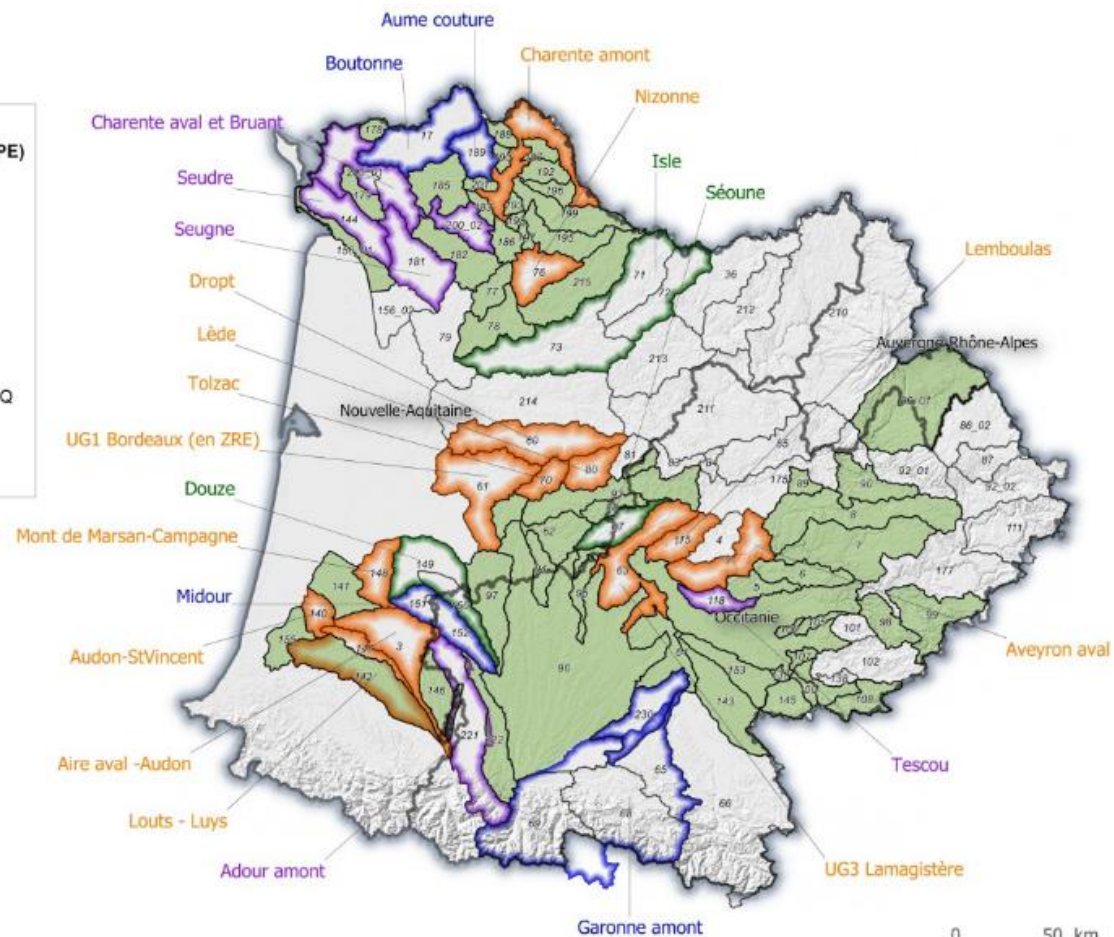
Engager des actions nécessaires sur le long terme afin de répondre aux enjeux du changement climatique

Initier des programmes selon une démarche territorialisée et opérationnelle s'appuyant sur les acteurs du territoire



Sur les 112 territoires situés en ZRE, 88 territoires sont prioritaires

Démarches de projets de territoire sur le bassin Adour-Garonne



Réalisation : agence de l'eau Adour-Garonne - DIEEM - BAMAC - 06/2021

Sources : IGN 2020, DD131, CD 31, CD 81, DREAL, AEAG, Note réunion des Préfets coordinateur de sous-bassin du 03/11/2020

Information

Contexte

Le territoire Charente Amont est ciblé par la stratégie de gestion quantitative du bassin Adour-Garonne

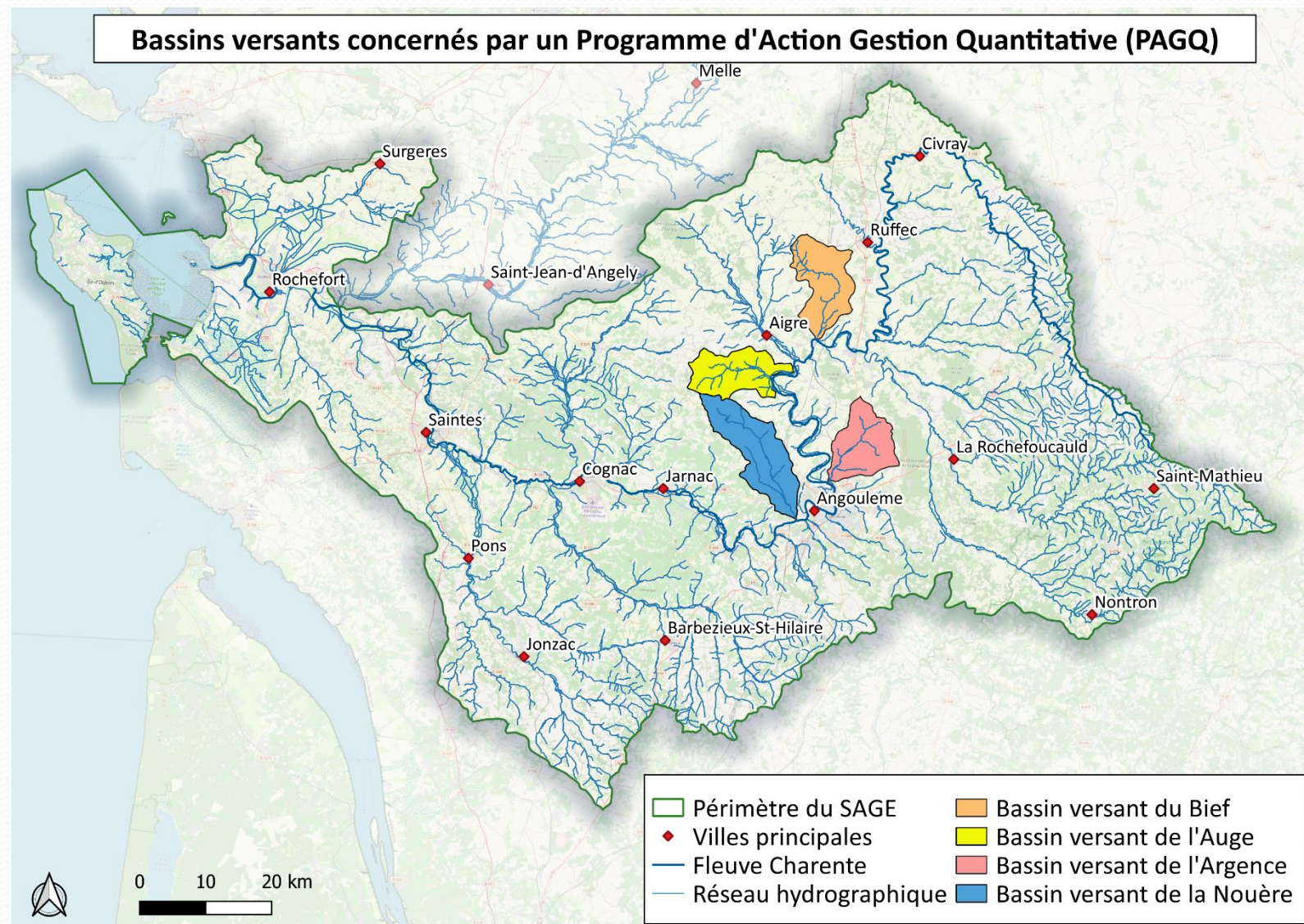
Certains bassins versants avec des problèmes quantitatifs n'ont aucun programme d'action spécifique

Objectif

4 sous-bassins ciblés

Engager des actions nécessaires sur le long terme afin de répondre aux enjeux du changement climatique

Initier des programmes selon une démarche territorialisée et opérationnelle s'appuyant sur les acteurs du territoire



Information

2021

Juin



Recrutement

Juillet

Août

Septembre

Octobre



Novembre

Décembre

Compilation des données et réalisation de l'état des lieux des 4 bassins versants

Réunion de restitution
(AEAG, DDT, Chambre d'Agriculture, OUGC, Syndicats de Bassins, Fédération de Pêche)

Rencontres avec les acteurs du territoire
(CA16, OUGC, Syndicats de Bassins, Fédération de Pêche) et réalisation du diagnostic

Perspectives 2022

- Présentation du diagnostic en réunion de restitution
- Rédaction des programmes d'actions

